

ARMÉES D'AUJOURD'HUI



M 01139 - 363 - F : 3,00 €

DOSSIER

LE SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

ARMÉES[♦]**D'AUJOURD'HUI**

4 Cérémonie en l'honneur des soldats morts en Afghanistan

6 Interview de Marc Laffineur secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense

FORCES EN ACTION

8 Afghanistan : Action de développement en Kapisa

14 Harmattan : relève entre BPC

18 Les Opex en bref

MODERNISATION

20 La Dirisi, opérateur unique de télécommunications

FOCUS DÉFENSE

22 Le ministère publie son bilan social

24 La Sude, base logistique pour l'opération Harmattan

28 Transport aérien : Une polyvalence de missions et de moyens

32 Concertation : une nouvelle charte

34 Interview du contre-amiral Arnaud de Tarlé, directeur du Chem

36 Environnement : Démanteler durable

40 Repères

DOSSIER

42 Le Service de santé des armées

44 Gérard Nédellec, médecin général des armées : « Soutenir les forces avant, pendant et après l'engagement »

48 Afghanistan : des bases avancées à l'hôpital de Kaboul

52 Elèves-médecins : tous logés à la même enseigne

55 En mer : médecin principal sur le *Forbin*

58 Témoignages

DÉTOURS CULTURE

60 Tourisme de mémoire : Un succès grandissant

PERSPECTIVES

64 Document photo

65 Histoire

KIOSQUE

66 Sélection



Afghanistan : Action de développement en Kapisa

Des spécialistes du Pôle Stabilité, créés il y a un an, mènent des projets dans des villages de la zone de responsabilité française. Bientôt une école sera reconstruite à Tagab...

8

FORCES EN ACTION

Afghanistan : Action de développement en Kapisa

Des spécialistes du Pôle Stabilité, créés il y a un an, mènent des projets dans des villages de la zone de responsabilité française. Bientôt une école sera reconstruite à Tagab...



Un contrôle de toutes les communications

Créée en 2004, la DIRISI - Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - est l'opérateur unique et majeur de télécommunications de la Défense.

La DIRISI, une direction au service des opérations

BREVE MODERNISATION

Le ministre de la Défense en région

Le ministre de la Défense en région

Le ministre de la Défense en région

Le ministre de la Défense en région

Le ministre de la Défense en région

20

MODERNISATION

La DIRISI, opérateur unique pour les télécommunications

Créée en 2004, la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information est l'opérateur unique et majeur de télécommunications de la Défense.



ARMÉES D'AUJOURD'HUI. Directeur de la publication : Laurent Teisseire. **Directeur de la rédaction :** colonel Benoît Trochu. **Chef du bureau de la rédaction :** lieutenant-colonel (air) Bruno Cunat. **Rédacteur en chef :** chef d'escadron (terre) Olivier Destefanis. **Rédacteur en chef adjoint :** capitaine (terre) Anne-Lise Llouquet (01 44 42 48 01). **Conception graphique :** Olivier Spadaccini. **Secrétariat de rédaction :** Juliette Démoutiez, Yves Le Guludec. **Chef des reportages :** sergent-chef (terre) Alban Vasse (48 02). **Rédaction :** Carine Bobbera (48 07), enseigne de vaisseau (marine) Grégoire Chaumeil (40 04), enseigne de vaisseau (marine) Cynthia Glock, aspirant (marine) Barthélemy Gruot (45 83), Paul Hessenbruch (55 05), Eléonore Krempff (44 35), Samantha Lille (47 27), Nelly Moussu (46 29). **Prestations intellectuelles :** Emmanuelle Hardy et Domitille Bertrand (Rouge Vif), Laurent Henninger, Jean-Claude Jaeger. **Service photo :** adjoint-chef (air) Bruno Biasutto (47 44), CCH (terre) Jean-Jacques Chatard (46 98), CCH (terre). **Service icono :** Christophe Deyres (48 35), Carole Vennin. **Directeur de fabrication :** Serge Couplier (01 44 42 32 42). **Photogravure :** Open Graphic Media. **Impression et mise en page :** Circleprinters. **Routage :** CRP. Commission paritaire n° 0211 B05686. **Dépôt légal :** février 2003. Dicod - Ecole militaire - 1, place Joffre - 75007 Paris. **Abonnements (ECPAD) :** 01 49 60 52 44 / routage-abonnement@ecpad.fr. **Diffusion :** 01 44 42 32 42 / serge.couplier@dicod.defense.gouv.fr. **Contact publicité (ECPAD) :** Christelle Touzet : 01 49 60 58 56 / regie-publicitaire@ecpad.fr. **Photo de couverture :** Arnaud Roiné / ECPAD / EMA

42

DOSSIER

Le Service de santé des armées

De l'Afghanistan aux hôpitaux militaires, les 16300 hommes et femmes du SSA n'ont qu'un seul objectif : soutenir les forces. Présentation de cette composante des armées engagée sur tous les théâtres des opérations.

Cérémonie en l'honneur des soldats

Le chef de l'Etat, Nicolas Sarkozy, a présidé l'hommage national rendu le 19 juillet dans la Cour d'honneur des Invalides aux sept soldats français tués début juillet en Afghanistan. Les membres du gouvernement étaient présents à cette cérémonie aux côtés des familles et des délégations des régiments endeuillés. Après un office religieux oecuménique en l'église Saint-Louis des Invalides, c'est devant les cercueils rassemblés dans la Cour d'honneur que le chef de l'Etat a prononcé un éloge funèbre au cours duquel il s'est adressé aux défunts. Extraits.

« [...] Vous n'êtes pas morts pour rien. Vous êtes morts pour la grande cause des peuples libres qui ont payé leur liberté avec le sang de leurs soldats. On ne devient esclave que lorsque l'on n'a plus la volonté de se défendre. L'armée française, c'est l'affirmation par le peuple français de sa volonté de demeurer libre et de ne jamais devenir l'esclave de quiconque. L'armée française, ce n'est pas seulement un instrument parmi d'autres d'une politique. L'armée française, c'est l'expression la plus achevée de la continuité de la Nation française dans l'Histoire. L'armée française, c'est l'expression de la détermination constamment renouvelée de la France à défendre l'idée qu'elle se fait d'elle-même, de sa vocation dans le monde et d'une certaine idée de l'Homme profondément ancrée en elle [...] Soldats qui êtes morts pour la France, pour accomplir la mission qu'elle vous avait confiée, soldats qui avez rejoint par-delà la mort la longue cohorte de tous ceux

qui sont tombés un jour au champ d'honneur, vous êtes à votre tour aujourd'hui comme le furent ceux qui vous ont précédés, vous êtes le visage meurtri de la France, le visage dans lequel la France reconnaît ses plus belles valeurs humaines. Soldats, vous êtes partis en pleine jeunesse en emportant avec vous les promesses d'une vie heureuse. Mais nul ne vous a volé votre destin. Soldats, vous avez vécu et vous êtes morts en hommes libres. Pour vos proches, pour vos frères d'armes, pour tous les Français qui aiment profondément leur pays, soldats, vous resterez à jamais des exemples dont la France se souviendra et dont chacun d'entre nous se souviendra au milieu des épreuves de la vie [...]. »

Près de 4000 soldats français sont déployés en Afghanistan. Depuis le début de l'intervention française fin 2001, 74 soldats ont péri, dont 11 durant les mois de juillet et août (cf. in memoriam).

IN MEMORIAM

11 juillet 2011 :	Brigadier-chef Clément KOVAC - 1 ^{er} RCh
13 juillet 2011 :	Capitaine Thomas GAUVIN - 1 ^{er} RCP
13 juillet 2011 :	Adjudant-chef Laurent MARSOL - 1 ^{er} RCP
13 juillet 2011 :	Adjudant-chef Emmanuel TECHER - 17 ^e RGP
13 juillet 2011 :	Adjudant-chef Jean-Marc GUENIAT - 17 ^e RGP
13 juillet 2011 :	Sergent Sébastien VERMEILLE - SIRPA Terre de Lyon
14 juillet 2011 :	Maître Benjamin BOURDET - Commando Jaubert
7 août 2011 :	Caporal-chef Kisan BAHADUR THAPA - 2 ^e REP
7 août 2011 :	Caporal Gerhardus JANSEN - 2 ^e REP
11 août 2011 :	Sergent Facrou HOUSSEINI ALI - 19 ^e RG
14 août 2011 :	Capitaine Camille LEVREL - 152 ^e RI



Hommage

morts en Afghanistan



« Donner aux anciens combattants et au monde combattant la place qui leur revient »

Le 1^{er} vice-président de l'Assemblée nationale a été nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense et des Anciens Combattants le 29 juin dernier. Rencontre.

Vous venez de vous rendre sur la base aérienne de La Sude, en Crète, où sont positionnées une partie des forces aériennes françaises participant à l'Opération Harmattan. Quel était l'objectif de ce déplacement quelques jours avant la chute du régime de Mouammar Kadhafi ?

Je tenais à témoigner à nos soldats toute l'attention que leur porte le gouvernement. Pendant le mois d'août beaucoup de Français étaient en vacances. Pas eux. Sans relâche et sans faillir, ils ont mené à bien une mission délicate : contribuer à la chute d'un régime tyrannique. Leur rôle a été déterminant pour défendre le peuple libyen et lui permettre de se construire un avenir démocratique. Je souhaitais donc leur dire toute notre considération et notre fierté.

Quelles sont vos priorités au secrétariat d'Etat des Anciens Combattants ?

Dès mon arrivée, j'ai tenu à rencontrer toutes les principales associations d'anciens combattants. J'ai également multiplié les déplacements sur les lieux de mémoire, comme Montluc ou le Mont-Valérien. J'ai ainsi pu écouter et mesurer les attentes des Anciens Combattants, notamment en matière de reconnaissance.

Nous devons veiller à ce que l'engagement, les efforts, les sacrifices qu'ils ont fournis pour défendre les valeurs de liberté, d'égalité, et de fraternité de la France, soient toujours reconnus.

Que pouvez-vous faire, dans un contexte économique difficile où le gouvernement souhaite réaliser des économies ?

Je souhaite développer plusieurs actions. Mon premier objectif est d'obtenir la revalorisation des pensions de retraite des anciens combattants. En 2007, Nicolas Sarkozy s'y était engagé. Elles ont déjà augmenté de près de 25 % en 4 ans.

Mais pour tenir les engagements du président de la République, il faut obtenir 4 points d'augmentation supplémentaire de l'indice de calcul, et passer de 44 à 48 points PMI (pensions militaires d'invalidité). Avec la conjoncture économique actuelle, cet objectif est difficile, mais je vais me battre pour y parvenir. Après, la reconnaissance de la France peut également se concrétiser par d'autres actions que des gestes financiers.

Lesquels ?

J'ai été frappé, lors du 14 juillet notamment, de voir le lien très fort qui unit la nation à ses soldats. J'aimerais que ce lien, une fois que nos militaires quittent l'uniforme, ne se distende pas, que la reconnaissance que nous leur devons ne s'estompe pas. Il est possible d'entretenir ce lien. Les jeunes, mais aussi la société, peuvent bénéficier des valeurs nobles, d'entraide, de courage, d'efforts, de sacrifices, qui animent le monde combattant, les anciens comme les nouveaux combattants. J'aimerais leur donner la place qui leur revient dans notre société.

Interview de Marc Laffineur secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense et des Anciens Combattants



JACQUES ROBERT / SGA / DMPA

La mémoire est le ciment de notre nation. Il faut la faire vivre et ne pas oublier ce que le monde combattant a fait et continue de faire pour défendre nos valeurs.

Parmi les projets que j'étudie, il y a la possibilité d'ouvrir les lieux de mémoire qui ne sont pas

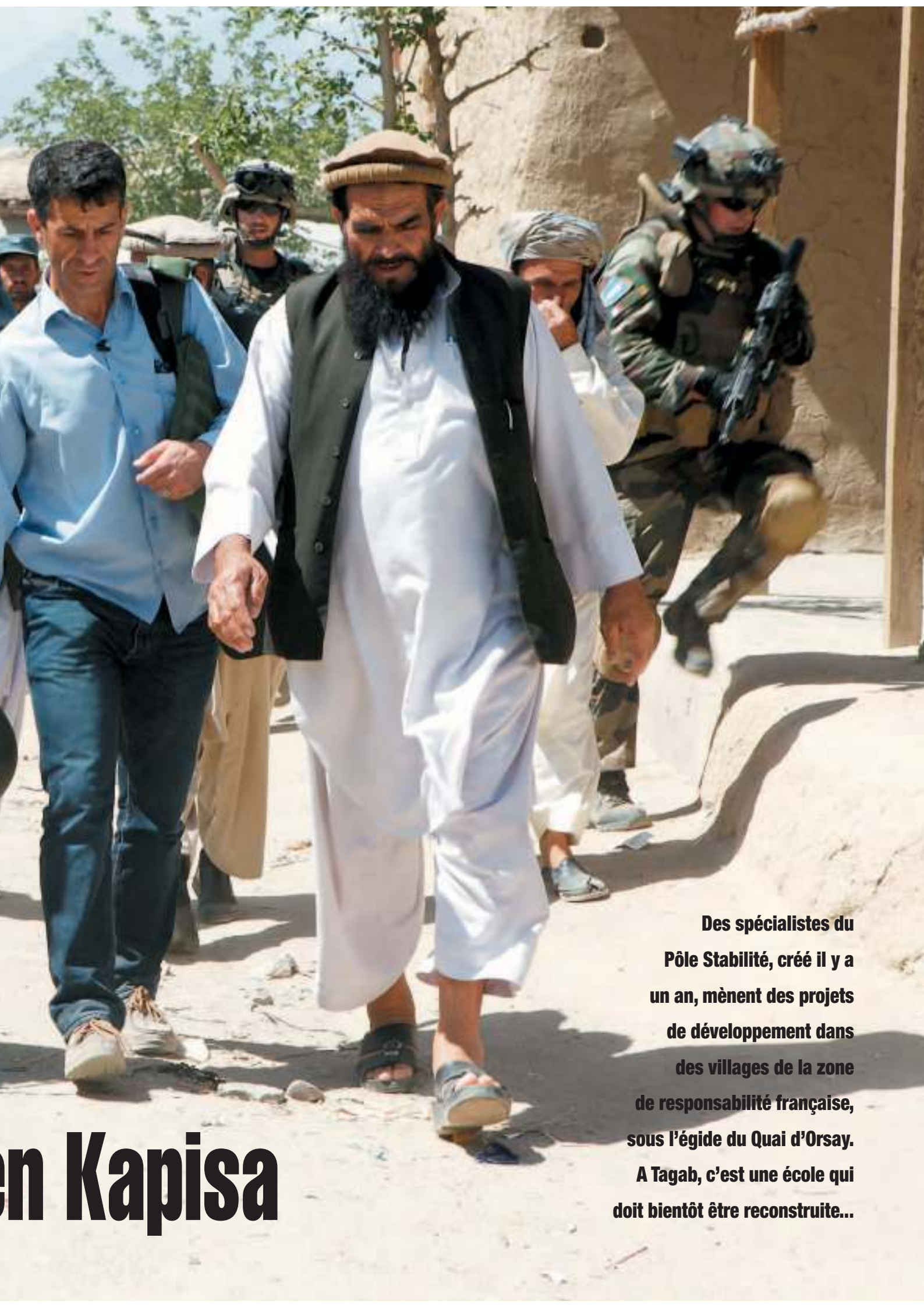
encore accessibles de manière permanente. C'est le cas notamment de la prison de Montluc et du Mont-Valérien. Il est possible aujourd'hui de profiter de l'intérêt des Français pour leur Histoire.

Propos recueillis par la Rédaction



Par Cynthia Glock - Photos : Jean-Jacques Chatard / Dicod

Afghanistan : Action de développement e



en Kapisa

**Des spécialistes du
Pôle Stabilité, créé il y a
un an, mènent des projets
de développement dans
des villages de la zone
de responsabilité française,
sous l'égide du Quai d'Orsay.
A Tagab, c'est une école qui
doit bientôt être reconstruite...**



« La sécurité du groupe pendant ses déplacements est assurée par une unité de la police afghane, conseillée par un détachement de gendarmes français des POMLT (police operational mentoring and liaison team). »

Ci-dessus :
L'envoyé du Quai d'Orsay accompagné de notables traverse la rue principale de Tagab. Il est midi. Excepté quelques enfants, peu de gens circulent.

A droite :
Policiers afghans et gendarmes français patrouillent en étroite collaboration.





Trois véhicules de l'avant blindé (VAB) quittent la base française de Tagab, dans la province de Kapisa en Afghanistan. Dans l'un des VAB, parmi les militaires, A., en jean et chemise bleue, est chargé de mission « santé/éducation » au sein du Pôle Stabilité. Cellule du ministère des Affaires étrangères placée sous l'égide d'un haut diplomate, le Pôle Stabilité est installé depuis un an dans la zone de responsabilité française, en Kapisa et en Surobi. Une dizaine de spécialistes (agriculture, électricité, infrastructures, justice...) mènent des projets de développement au profit des populations, sous escorte militaire.

Le convoi arrive rapidement dans le centre de Tagab. « *Nous mettons en place un projet d'école*, explique A. en débarquant du VAB. *Actuellement, les enfants étudient à la madrassa (école coranique) dans l'enceinte de la mosquée. Le projet est de leur permettre de suivre prochainement un enseignement public dans un lieu confortable. Je suis venu en discuter avec les autorités du district.* » Le gouverneur de Tagab, M. Akhunzada, le directeur régional de l'Éducation et des notables, venus à sa rencontre, le conduisent à la mosquée pour rencontrer les élèves et l'instituteur.

Mouvement imprévu

La sécurité du groupe pendant ses déplacements est assurée par une unité de la police afghane, conseillée par un détachement de gendarmes français des POMLT (*police operational mentoring and liaison team*). Arrivés à la madrassa, A. et ses hôtes pénètrent dans une salle de classe. A ses élèves – des garçons vêtus, comme leurs aînés, du *shalwar kameez* traditionnel (blouse longue sur un large pantalon) – le professeur expose les raisons de cette visite. « *Dans quelques mois, vous aurez une nouvelle école, avec douze salles de classe et une cantine*, déclare le maître d'école en pachtout (l'une des deux langues officielles en Afghanistan). *Les Français sont venus voir le terrain où nous la construirons avec leur aide.* »

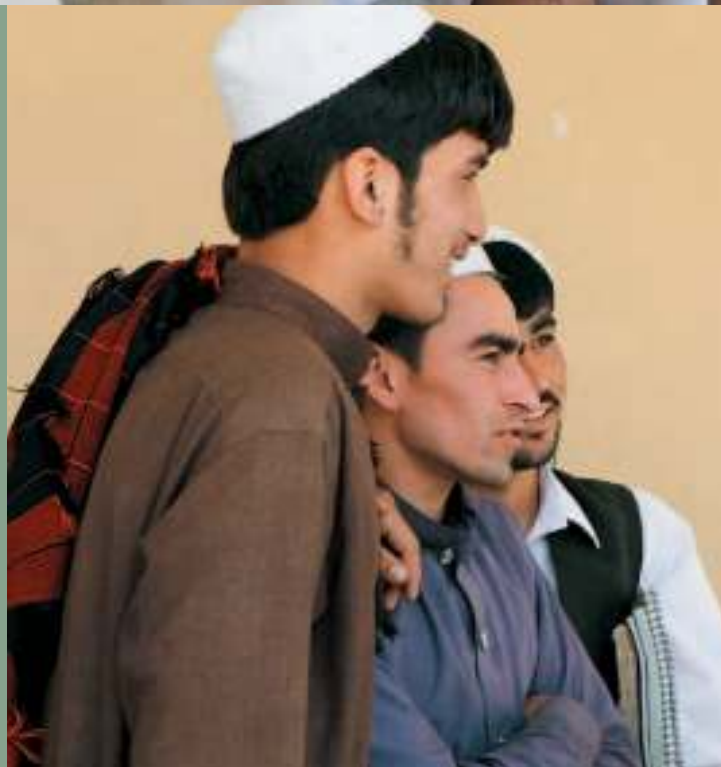
Pour le capitaine de gendarmerie P., il n'était pas prévu de se rendre dans cette partie de la ville. « *J'ai besoin de savoir exactement où l'endroit se trouve pour réarticuler le dispositif* », souffle-t-il au chargé de mission. Sorti de la classe, A. interpelle alors le gouverneur : « *Où est-ce ? La zone est-elle sûre ?* » Du haut de son mètre quatre-vingt dix, M. Akhunzada indique de la main un terrain vague entre le village et la zone Verte. Barbe noire et regard perçant, cet ancien ■ ■ ■



Un établissement scolaire va être reconstruit près des ruines de l'ancienne école détruite pendant l'occupation soviétique. Huit cents élèves pourront y suivre les cours.

Ci-dessus :
Le chargé de mission « santé/éducation » du Pôle Stabilité s'entretient avec le gouverneur de Tagab et un ancien chef de notables à l'hôpital de la ville.

A droite :
Garder de bonnes relations avec la population est indispensable pour assurer la sécurité des déplacements.





■ ■ ■ chef de guerre en impose. Par le biais de l'interprète, il rassure les Français : « *Avec moi vous ne risquez rien.* » Le groupe traverse la rue principale de Tagab. Il est midi. Excepté quelques enfants qui emboîtent le pas des hommes, peu de gens circulent. Les gendarmes scrutent le carrefour avec l'aide de la police afghane. « *Nous veillons à ce que personne ne pénètre dans notre périmètre, explique le capitaine P. Le danger ici, ce sont les suicide bombers équipés de ceintures d'explosifs. Ils visent autant la population que les forces de sécurité. Personne n'est à l'abri.* » En juillet, un attentat suicide a tué cinq militaires français et un civil afghan lors d'une assemblée de village à deux kilomètres d'ici.

Maintenir des relations de confiance

En quelques minutes, le groupe arrive à un tas de ruines. « *Ce sont les restes de l'ancienne école, détruite pendant l'occupation soviétique* », explique M. Akhunzada. Initiateur du projet de construire un établissement scolaire, il a étudié ici, comme beaucoup d'anciens de Tagab, et reste très attaché à ce lieu. « *Huit cents élèves pourront y suivre les cours avec tout le confort* », se réjouit-il. En attendant, le groupe tente de caler les prochaines rencontres, évoque les partenaires qui s'occuperont de la construction, estime le coût global de la reconstruction, etc.

Avant de retourner à la base, le chargé de mission doit faire un détour par l'hôpital. Réhabilité par les équipes de coopération civilo-militaire et le Pôle Stabilité, il est la seule structure de santé de tout le district. « *Je dois remettre au directeur la liste des médicaments et équipements que nous livrerons prochainement.* » A son arrivée, le groupe est accueilli par un vieil homme à la barbe blanche courbé sur sa canne. « *C'est l'ancien chef des shuras (assemblées de village) de Tagab* », glisse le gouverneur. Haut représentant coutumier des habitants du district, le vieillard reste quelqu'un d'influent, que seul son grand âge a obligé à quitter ses fonctions. Par le biais de son interprète, A. échange quelques mots. Il parvient à convaincre le vieil homme de se faire prochainement examiner par un médecin militaire pour ses ennuis cardiaques.

« *Il est essentiel que nous entretenions de bonnes relations, confie l'envoyé du Quai d'Orsay.* » Le Pôle Stabilité lance et réalise des projets avec et pour les Afghans. Un travail qui ne peut s'effectuer sans que se soient établies des relations de confiance. ■



Harmattan : relève entre BPC

Fin de mission pour le bâtiment de projection et de commandement « Tonnerre », engagé dans l'opération en Libye. Hommes, matériel, munitions, hélicoptères ont dû passer à bord de son « sistership ». Grandes manœuvres, en juillet, dans les eaux siciliennes...

Par Barthélemy Gruot – Photos : Arnaud Roiné ECPAD / EMA





Le transbordement s'effectue de deux façons. D'abord en mer, pour les hélicos et les munitions, puis dans le port d'Augusta.

Ci-dessus : Après les manœuvres de transbordement, les hélicoptères reprennent place à bord du « Mistral ».

Ci-contre et ci-dessous : Les hommes et le matériel sont acheminés d'un bâtiment de projection et de commandement (BPC) à l'autre par chalands de transport de matériel (CTM).

A droite : De retour de mission, les hélicos réceptionnés sont « roulés » au hangar afin de libérer le pont d'envol.



« **L**e transfert des hélicoptères, des hommes et du matériel entre les bâtiments de projection et de commandement (BPC) Tonnerre et Mistral devrait durer entre 24 et 48 heures, selon l'état de la mer », confie le capitaine de frégate B., commandant des opérations à bord du BPC Mistral. « Nous devons agir au plus vite pour que la relève du Tonnerre ralentisse le moins possible le rythme des opérations. » Engagé depuis le 3 juin dernier dans l'opération Unified Protector au large des côtes libyennes, le Tonnerre doit repartir pour Toulon, avec des hélicoptères et des pièces destinées à la maintenance. Le reste – une centaine d'hommes, des pièces de rechange, divers matériels et une dizaine d'hélicoptères (Gazelle, Puma, Tigre) de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT) – doit être chargé sur le Mistral. Une quarantaine de palettes seront hélicoptéruées et une vingtaine de rotations de chalands de transport de matériel (CTM) est prévue. L'opération est réalisée non loin des côtes de Sicile.

Cette cargaison s'ajoutera au chargement embarqué à Toulon. Car le Mistral n'est pas venu à vide. Il a dans ses soutes 7 tonnes de matériel et trois Gazelle, qui remplaceront les appareils qui doivent être réparés en France. Les quantités ont été évaluées grâce aux informations dont le Tonnerre faisait état régulièrement. « Chaque semaine, le BPC communiquait l'état de ses consommations. Par exemple, pour les munitions, mais aussi les pièces de rechange des hélicoptères, l'huile, les joints... », explique l'enseigne de vaisseau E., chef logistique sur le Mistral.

Le transbordement s'effectue selon deux modes opératoires. D'abord en mer, au large de la Sicile, pour le transfert des hélicoptères et celui des munitions, en raison de leur dangerosité. Puis, dans le port d'Augusta (Sicile), où les BPC mouillent à quelque distance l'un de l'autre. Mécaniciens, médecins, matelots, informaticiens, pilotes ainsi que du matériel seront alors acheminés d'un bord à l'autre par chalands de transport de matériel (CTM). Une vingtaine de rotations seront nécessaires. En mer, les transferts de matériel se font par

hélicoptères et par chaland. « On fait simultanément les transferts par hélico et par CTM. On naviguera à la vitesse de 2 nœuds en gardant une distance de 1 nautique entre les BPC », indique le commandant des opérations. Après les manœuvres de transbordement, les hélicoptères de l'ALAT devront prendre place à bord du Mistral. « Pour récupérer les 11 appareils, deux vagues seront nécessaires : il n'y a que 6 spots d'appontage sur le pont d'envol », précise le lieutenant de vaisseau B., chef du service « avia » à bord du Mistral. Une fois que les premiers hélicoptères sont réceptionnés, il faut rapidement replier leurs pales, les « rouler » jusqu'au hangar et les brûler pour libérer le pont d'envol et accueillir la deuxième vague.

En fin de compte, il aura fallu un peu plus de 24 heures pour achever la relève.

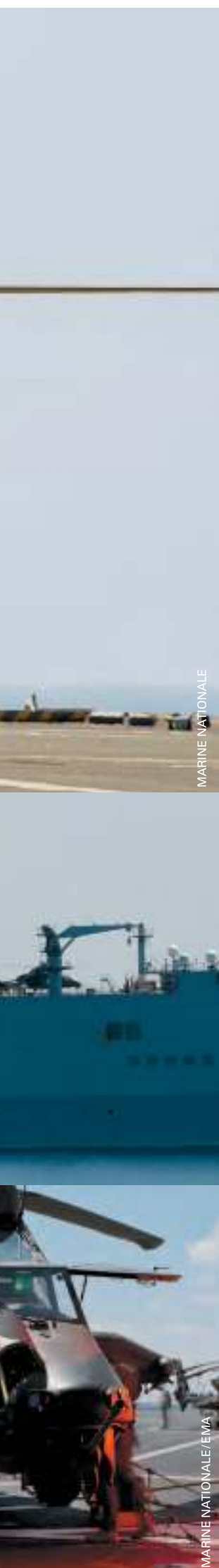
Pour autant, il reste à faire pour que le Mistral soit complètement opérationnel.

C'est le cas notamment pour les réseaux informatiques, dont une bonne partie ont été montés à Toulon avec l'aide de la Direction interarmées des réseaux d'infrastructures et des systèmes d'information de la Défense (DIRISI). L'enseigne de vaisseau B., adjoint au

service des systèmes d'information et

de communication (SIC) explique que pour accueillir les nouveaux arrivants et pouvoir gérer les hélicoptères lors des opérations, « il a fallu reproduire l'installation qui était celle à bord du Tonnerre. Il faut créer des nouveaux comptes pour que les utilisateurs puissent se connecter aux réseaux. Au total c'est environ 300 postes à réinstaller et configurer. »

Une fois le matériel chargé et les réseaux opérationnels, le BPC Mistral va pouvoir se joindre à la Task Force 473 et se focaliser sur la suite des opérations en Libye. Un temps que le chef avia mettra à profit pour former les nouveaux. « Certains pilotes de l'ALAT ne sont pas habitués à apponter et à opérer depuis un bâtiment de la Marine, même s'ils ont souvent suivi une formation théorique. Les prochains jours serviront à intégrer les procédures. Et d'ici peu, les pilotes seront tous qualifiés pour apponter de nuit en toute sécurité. » ■



28/07 AFGHANISTAN : DES RÉSULTATS CONCLUANTS POUR LES FORCES AFGHANES EN VALLÉE DE GHAYN



EMA / ARMÉE DE TERRE

Du 28 au 30 juillet, les forces nationales de sécurité afghanes (FNSA) sont intervenues en soutien de la police afghane qui était prise à partie par des insurgés en vallée de Ghayn, en province de Kapisa, dans le Nord-Est du pays. Les

forces afghanes ont coordonné la manœuvre avec le soutien des appuis aériens de la coalition. Dans un premier temps le Kandak 33 (bataillon des FNSA) est intervenu pour mettre en place une force de réaction rapide en coordination avec un sous-

groupement tactique inter-armes français. La coordination afghane a permis l'emploi d'appuis de mortiers par les soldats de l'armée nationale afghane récemment formés par les OMLT (Operational Mentoring Liaison Team). L'action des Afghans a permis de faire reculer les insurgés avant même l'arrivée des OMLT appuyés par des tirs de mortiers. Durant les deux jours de combats, les ANSF ont pu repousser trois attaques successives. Cette mission démontre une maturité opérationnelle grandissante des ANSF, ainsi qu'une efficacité de coordination face à un ennemi déterminé.

21/07 SUD-LIBAN : EXERCICE FRANCO-INDIEN



EMA / ARMÉE DE TERRE

Le sous-groupement tactique d'artillerie (SGAT) sur Caesar s'est déployé au Sud-Liban dans la zone de responsabilité du bataillon indien pour un exercice d'artillerie. Celui-ci avait pour but de présenter au bataillon indien les capacités artillerie de la Force Commander Reserve (FCR) et de conduire un entraînement sur les procédures de tir (positionnement, ordres de tir...). Cet échange entre la FCR armée par la France et les autres bataillons a permis de mettre en valeur toute la gamme de moyens détenus par la Finul.

10/08 CORNE DE L'AFRIQUE : L'ARMÉE DE L'AIR ACHEMINE DU FRET HUMANITAIRE

Le 10 août dernier, un Airbus A 340 de l'escadron de transport « Esterel » a décollé de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle à destination de Djibouti. A son bord plus de 22 tonnes de fret humanitaire acheminé dans le cadre de l'action entreprise par la France pour répondre à la crise alimentaire qui touche la Corne de l'Afrique. Les palettes ont été préparées par les militaires du district du transit aérien en région parisienne (Ditap) de la base aérienne de Creil (60). Pour poursuivre cette opération, L'Eider, navire affrété par la Défense a quitté Toulon le 01/09 avec 320 tonnes de fret.

28/06 HÉPHAÏSTOS : L'ARMÉE DE TERRE LUTTE CONTRE LE FEU

Le 28 juin, la campagne de lutte contre les feux de forêts a commencé pour les militaires français. Dans le cadre de l'opération Héphestos, près de 30 unités de l'armée de terre interviennent tout l'été pour lutter contre les feux dans le Sud de la France. Comme tous les ans, le

ministère de la Défense appuie cette opération dans quinze départements. Pour cette campagne, près de 300 militaires, 140 véhicules et 3 hélicoptères participent aux côtés des forces de la protection civile à la lutte contre les incendies, à la protection et à l'évacuation des personnes menacées.



DICOD

12/08 AFGHANISTAN : LIVRAISON PAR AIR AU PROFIT DE LA TF LA FAYETTE

Un équipage du 1^{er} Régiment du train parachutiste (11^e BP-Toulouse) est projeté au sein du DETAIR de Douchanbé, au Tadjikistan. Sa mission principale est le soutien par air des unités de la task force La Fayette déployées en Afghanistan. Il peut aussi travailler au profit des autres unités de la Force internationale d'assistance à la sécurité (Fias). Plusieurs procédés sont utilisés : le largage de matériel à très grande hauteur avec ouverture basse, ou largage à moyenne hauteur et faible hauteur.

10/08 ATALANTE : LE "SURCOUF" RELÈVE LE "COURBET"

La Frégate *Surcouf* a pris la relève du *Courbet* pour une durée de trois mois, dans le cadre de l'opération Atalante. La principale mission du *Surcouf* consistera à escorter dans l'océan Indien les bâtiments de la mission de l'Union africaine en Somalie et du Programme alimentaire mondial. Suite à la crise alimentaire due à la forte sécheresse, ces escortes sont devenues primordiales. Il est vital pour les populations civiles que ces bateaux arrivent à destination et ne soient pas détournés par des actes de piraterie.

02/08 AFGHANISTAN : LES RAFALE DE RETOUR



Trois Rafale C de l'escadron de chasse 01/007 Provence de la BA 113 de Saint-Dizier sont arrivés sur la base aérienne de Kandahar. Ils remplacent trois Mirage F1 CR de l'escadron de chasse 02/033 Savoie, qui ont quitté le théâtre

après environ quatre ans d'activité. Depuis début août, les 3 Rafale assurent conjointement avec 3 Mirage 2000-D les missions chasse de l'opération Pamir. C'est le troisième déploiement d'un escadron Rafale dans le

ciel afghan. Les Rafale sont équipés du pod laser Damoclès permettant de désigner une cible. Ce pod, permet au Rafale d'embarquer des bombes à guidage laser GBU 12 ou des bombes guidées AASM (armement air-sol modulaire).

27/07 LIBYE : ARRIVÉE DES ATLANTIQUE 2 EN CRÈTE

Les Atlantique 2 de la marine nationale ont atterri le 27 juillet sur la base aérienne de La Sude, en Crète, dans le cadre du redéploiement du dispositif Harmattan en Libye. Dès le lendemain de leur arrivée, les 2 aéronefs ont participé à l'embargo maritime et à la sécurisation du port de Misratah en Libye, dans le

cadre de la résolution 1973 des Nations unies. Des missions de recueil d'informations et de guidage air-sol pour l'ensemble de la coalition étaient au programme. La présence des Atlantique 2 à La Sude permet un meilleur travail de collaboration, notamment avec les Mirage 2000-D et 2000-N opérant du même endroit.



21/07 CÔTE-D'IVOIRE : LE GROUPEMENT TACTIQUE DE LA GENDARMERIE QUITTE LICORNE



Les militaires du groupement tactique de la gendarmerie (GTG) ont quitté la Côte-d'Ivoire après trois mois de missions aux côtés des forces de sécurité ivoiriennes. Ce détachement de la gendarmerie mobile était arrivé le 21 avril dans un climat sécuritaire fragile, dix jours après la chute de Laurent Gbagbo. Cela faisait huit ans que des détachements de la gendarmerie mobile étaient présents au sein de la force

Licorne. Leurs missions consistaient à soutenir le bataillon Licorne, protéger le camp de Port-Bouët, et participer au recueil d'informations. Après la crise postélectorale, le GTG participait avec l'armée et les forces de sécurité ivoiriennes (gendarmerie et police) à des missions conjointes et à la formation concrétisées par des patrouilles mixtes organisées au sud d'Abidjan.

Un contrôle de toutes les communications

Créée en 2004, la DIRISI – Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information – est l'opérateur unique et majeur de télécommunications de la Défense.

Les conflits récents mettent en lumière le rôle opérationnel majeur d'un acteur du ministère de la Défense : la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense (DIRISI). Opérateur unique

optique entre les états-majors et les forces déployées en opérations, quelle que soit leur armée d'appartenance. Bien connue des directions et des services du ministère, tous utilisateurs du réseau interne Intradef, elle tient un rôle essentiel dans les opérations exté-

armée mettait en œuvre ses moyens propres, avec ses procédures. « *Le passage en interarmées avec la DIRISI autorise une mise en cohérence des moyens et des modes d'actions dans l'objectif d'une parfaite interopérabilité, indispensable en milieu national, interallié ou multinational* », poursuit le colonel.

Aujourd'hui, intervenant dès l'étape de la planification des opérations, la DIRISI propose au CPCO et aux états-majors opérationnels des armées des « architectures SIC » en fonction des besoins en termes de sécurité et de services exprimés par les forces. Le service central opérations-exploitation élabore ces architectures à partir de deux approches : la première, dite « approche tuyaux », détermine le moyen de faire passer la communication : liaisons satellitaires militaires ou civiles ou liaisons par Internet. « *Ce sont les données géographiques de la zone qui interviennent dans le choix du ou des satellites à utiliser. Cette approche est fondamentale pour optimiser l'utilisa-*

La deuxième approche, dite de services, définit toutes les applications qu'elle devra mettre à disposition des forces. Pour Harmattan, les forces armées ont demandé à disposer de toute la gamme des niveaux de confidentialité pour leurs communications : du confidentiel Défense au secret Défense. Le porte-avions devait aussi disposer du réseau ciblage, un outil lui permettant d'identifier les cibles et de faire du renseignement. « *Nous faisons le même travail que des architectes classiques : nous proposons aux forces un dispositif pour assurer leurs communications et garantissons qu'il fonctionnera* », explique le colonel. Une fois l'architecture SIC arrêtée, la DIRISI pilote la mise en œuvre des systèmes jusqu'à leur entrée en fonction sur les théâtres, distribue les moyens de chiffrement (pour sécuriser les SIC), puis assure la surveillance et le dépannage éventuel des systèmes jusqu'au démontage final. Si la DIRISI est une direction au service des opérations, elle est aussi chargée de fournir au ministère les services communs comme la messagerie ou le Web.

Le colonel Kerouault souligne l'interaction très forte entre ces services communs et les besoins opérationnels. « *Il faut garantir que tout fonctionne pour la vie quotidienne des unités opérationnelles. Il est inenvisageable que la messagerie "tombe", c'est-à-dire qu'elle ne soit plus accessible, au CPCO* ».

Anne-Lise Llouquet

BRUNO BIASUTTO/DICOD



La DIRISI est composée de plusieurs entités dont celle du bureau Opérations situé à Maisons-Lafitte (ci-dessus).

depuis 2004, elle est responsable de la fourniture des systèmes d'information et de communication (SIC) à une grande partie du ministère, partout dans le monde et en permanence. Les armées utilisent des liaisons sécurisées qui les relient à toutes les composantes des forces sur le terrain. La DIRISI raccorde toutes ces forces projetées temporairement à l'ensemble de la chaîne du commandement, 24 heures sur 24. Elle assure un contrôle global de toutes les communications, établies par les liaisons satellites, les réseaux (Internet, téléphone) ou encore la radio HF ou les faisceaux hertziens, le filaire ou de la fibre

rieures et les missions intérieures. « *Si le recours aux SIC a toujours existé dans les conflits symétriques passés, on constate que ces systèmes ont*

La DIRISI, une direction au service des opérations

acquis une importance vitale accrue dans la conduite des opérations aujourd'hui, assure le colonel Kerouault, directeur du service central opérations-exploitation de la DIRISI. Sans les SIC, pas d'opérations. »

Avant sa création, chaque

tion des moyens », explique le colonel. Les experts réfléchissent aux meilleures solutions pour relier entre elles les composantes. « *On a maintenant des architectures bien rodées et éprouvées, c'est tout l'intérêt de la DIRISI* », ajoute-t-il.

BRÈVES MODERNISATION

NOUVELLE ORGANISATION

Transfert des Mirage 2000-5

SIRPA AIR



SEPT Mirage 2000-5 de la base aérienne 102 de Dijon ont migré cet été vers la base aérienne 116 de Luxeuil. Ce départ marque la fin du transfert

de l'escadron de chasse 1/2 « Cigognes » à Luxeuil. Les 23 Mirage 2000-5 sont désormais tous stationnés sur le tarmac luxovien. « Il s'agit d'un nouveau défi à relever pour nous », explique le capitaine Patrice Galpin, chef de la division management de la base aérienne 116 de Luxeuil.

SEMINAIRES REGIONAUX SUR LA REFORME

Le ministre de la Défense en région

A mi-parcours de la réforme, le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Gérard Longuet, a souhaité aller à la rencontre des acteurs de terrain, à l'occasion de sept séminaires qui se tiendront en province, en octobre et novembre prochains (Lille, Bordeaux, Saint-Germain-en-Laye, Metz, Rennes, Toulon et Lyon).

Ces séminaires seront l'occasion de faire un point d'étape et une mise en perspective de la réforme à partir des témoignages et des questionnements tirés de l'expérience des militaires et civils de la Défense. Ces séminaires s'articuleront autour de deux tables rondes consacrées aux thèmes de l'opérationnel et du soutien.

RSC



TRANSFORMATION

Création du régiment de soutien du combattant

Le 28 juillet dernier, le régiment de soutien du combattant (RSC) a été créé à Toulouse, dans le cadre de la transformation. Il concen-

tre sur un site unique toutes les composantes humaines et matérielles de la fonction opérationnelle du soutien de l'homme : habillement, hébergement et alimentation. Sa devise : « Unis pour servir ». Les 1 000 hommes et femmes que compte le RSC, d'ores et déjà prêts pour tout engagement opérationnel, sont en mesure d'assurer le soutien d'une force de 30 000 soldats.

TELECOMMUNICATIONS

La DIRISI à l'œuvre pour Balard

Quitter son bureau, emménager le lendemain à Balard et retrouver sur le nouvel ordinateur son environnement de travail familial, avec en prime des services améliorés ou nouveaux (portail SIC, Internet...) : un scénario idéal pour les personnels mutés à Balard ! Mais aussi un immense défi pour la DIRISI, qui met tout en œuvre pour en faire une réalité, sur de nombreux projets comme l'INTRADEF modernisé.

Depuis l'expression des premiers besoins en 2008 jusqu'à la passation du contrat de partenariat, la DIRISI a fourni son expertise SIC à la DRESD. Pendant les travaux, qui vont complètement bouleverser le site, la DIRISI assurera la continuité de service.

Dans le même temps, elle préparera le transfert des services SIC sur Balard, manœuvre qui connaîtra son apogée au second semestre 2014, lorsque 150 personnes s'installeront chaque jour à Balard. Une véritable organisation de crise et un renfort des CIRISI seront activés pour traiter le pic de charge.

EMA / MARINE NATIONALE



INTERARMÉES

Création d'un Groupe de Transit Maritime

Le 519^e Groupe de Transit Maritime (GTM), créé le 1^{er} juillet et déployé depuis Toulon et La Rochelle, assure désormais l'ensemble des missions de transit maritime et de manutention portuaire, initialement exercé par la Base de Transit Interarmées (BTI). Sa principale mission consiste à charger et décharger tous les navires acheminant le ravitaillement des armées françaises engagées en Opex ou stationnées outre-mer. Sa création répond aux orientations du Livre blanc sur l'adaptation du format des unités à leurs nouvelles missions.

NOUVELLES CAPACITES

Début des négociations avec Dassault Aviation pour les drones MALE

Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens Combattants, a annoncé l'entrée en négociations avec Dassault Aviation pour fournir un nouveau système de drones MALE. Cette acquisition est destinée à remplacer le système de drones actuellement utilisé par l'armée de l'air (le système Harfang) en attendant l'entrée en service, à l'horizon 2020, d'une nouvelle génération d'appareils développée dans le cadre de l'accord de coopération franco-britannique sans précédent de novembre 2010.



Le ministère publie chaque année son bilan social, réalisé par sa direction des ressources humaines. *Armées d'aujourd'hui* vous en propose une synthèse en page 66.

Ce document, dont le lecteur trouvera une synthèse encartée en p. 66 de ce numéro, est élaboré par la sous-direction de la politique, des études et de la prospective de la Direction des ressources humaines du ministère de la Défense (DRH-MD). Il est issu d'un travail de synthèse et de statistiques élaboré à partir des contributions des armées, directions et services qui

Le ministère

répondent aux sollicitations de la DRH-MD. Il inclut également des articles portant sur des points d'actualité.

Après le résumé, en préface, des grandes orientations de la politique de l'année écoulée, le document donne en neuf chapitres le nombre de personnels dans chaque catégorie (armées, personnels civils de la Défense, proportion des hommes et des femmes, etc.), dresse le bilan,

entre autres, des coûts salariaux, des actions de formation entreprises, des dispositifs de reconversion, des conditions de travail ou encore des actions de politique sociale du ministère. Afin d'en faciliter la lecture, chaque chapitre est composé de textes explicatifs, de schémas et de tableaux illustrant les données recueillies.

Quelles sont les grandes orientations et perspectives de la politique de ressources humaines de la Défense qui se dessinent pour les années à venir ?

L'action de la Direction des ressources humaines du ministère de la Défense (DRH-MD) est tournée vers la finalité du ministère, qui est, rappelons-le, l'engagement opérationnel.

Celui-ci concerne aujourd'hui près de 14 000 militaires présents sur des théâtres d'opérations.

Dans ce contexte de

fort engagement, mais compte tenu aussi des réorganisations que connaît le ministère dans le cadre de sa réforme, le personnel a besoin d'être accompagné. Toute l'action de la DRH-MD est orientée vers ce but.

Un soutien renforcé est apporté aux militaires en opéra-

tions extérieures et à leurs familles. Le dispositif de soutien psychologique destiné aux familles des militaires en Afghanistan, mis en place en mars 2011, illustre bien cette préoccupation.

Par ailleurs, il faut accompagner la mise en place des bases de défense (BdD), qui répond à une exigence de mutualisation des moyens et du soutien. Un dispositif social vise à compenser les incidences sur la vie personnelle, familiale et professionnelle des militaires et civils concernés. La politique du ministère vise en outre les personnels à concilier vie professionnelle et vie familiale et à améliorer leurs conditions de vie, y compris par le biais des rémunérations. A ce titre, l'action sociale poursuit son adaptation constante aux besoins des ressortissants.

Enfin, dans un contexte en forte mutation, la prévention des risques psychosociaux (RPS) est devenue un sujet d'attention et de vigilance permanent. Il a été décidé d'élaborer un guide de prévention des risques psychosociaux et un mémento pratique qui sont en cours de finalisation. La DRH-MD conduit également une étude sur la mise en place de dispositifs d'écoute et de soutien psychologique.

Question

au Contrôleur général des armées Jacques Roudière, Directeur des ressources humaines du ministère de la Défense

Chiffres

publie son bilan social

À noter, la mise en place de nouvelles dispositions suite à la réforme des retraites, une amélioration de la représentativité du personnel civil, la revalorisation des statuts des militaires et civils...

Une postface met en perspective les données et résultats du bilan, évoquant les profondes évolutions liées aux réformes en cours et analysant les conséquences de ces réformes sur la condition du personnel. Elle met l'accent sur les mesures d'accompagnement social, économique et territorial qui les encadrent.

Accessible sur Intradef (portail.sga.defense.gouv.fr/espace-ministeriel-rh), il est distribué aux organisations syndicales dans le cadre du comité technique paritaire ministériel. Les armées, directions et services, qui s'en servent comme base de référence pour leurs études sur la politique de ressources humaines. Ce document est également diffusé, à l'extérieur du ministère, aux membres du gouvernement et ainsi qu'aux parlementaires, aux administrations, aux attachés de défense, ainsi qu'aux journalistes.

Domitille Bertrand

Vous souhaitez vous entraîner en dehors de la préparation officielle

CONCOURS DE L'ÉCOLE DE GUERRE...



« Notre force... méthode, pédagogie, pragmatisme, réactivité, ponctualité, accueil... »

www.revue-d-etudes.fr
Tel. 01 57 14 05 70

Faites confiance à la Revue d'Études qui organise les préparations à distance depuis près de 100 ans !

REVUE D'ÉTUDES 20 rue de l'Arcade 75008 Paris contact@revue-d-etudes.fr **demos**

Vous souhaitez devenir SOUS-OFFICIER DANS LA GENDARMERIE

préparez les concours nouvelle formule 2012



Bacheliers, volontaires, adjoints de sécurité de la police nationale, réservistes des trois armées et de la gendarmerie...

Une formule simple et efficace en e-learning avec Demos e-prepa, votre coach concours !

www.demos-e-prepa.fr
Tel. 01 44 94 51 56

Faites confiance à la Revue d'Études qui organise les préparations à distance depuis près de 100 ans !

REVUE D'ÉTUDES 20 rue de l'Arcade 75008 Paris contact@revue-d-etudes.fr **demos**

Pièces de rechange, munitions, carburant, vivres, tous les flux entrants et sortants de matériel et de personnel sont gérés à base de La Sude, en Crète, que la Grèce met à disposition de la France. Un rouage essentiel pour les Mirage engagés dans l'opération de l'Otan.

GHISLAIN MARIETTE/ECPAD



La Sude, base logistique po

En ce mois de juillet, les Mirage 2000 D et 2000 N de l'armée de l'Air et un avion de surveillance Atlantique 2 de la Marine décollent quotidiennement, dans le cadre de l'opération Unified Protector menée depuis le 19 mars par l'Otan en Libye, de la base aérienne de La Sude, en Crète.

Ces vols ne sont rendus possibles que grâce au dispositif logistique qui assure en temps et en heure un soutien en hommes et en matériel. Deux mots d'ordre pour assurer cette mission : adaptation et anticipation, dans l'optique de travailler toujours avec un

« coup » d'avance. Au cœur de cette organisation, un chef d'orchestre, le coordinateur logistique (Corlog). Il optimise les flux de personnel et de matériel entrants et sortants. « *Pour ces derniers, je dois notamment inscrire le personnel dans les voies aériennes militaires (VAM) en fonction de leur base d'appartenance. Cependant, je ne laisse partir personne sans l'assurance que son remplaçant arrive. Chaque personnel est un maillon essentiel de la chaîne* », explique le commandant F. Un travail d'équilibriste, car très souvent l'horaire d'arrivée des avions de

A droite : Les Mirage 2000 armés de bombes guidées laser de 250 kilos par les mécaniciens sont prêts à repartir en mission.



L'accueil des aéronefs sur la base, en moyenne 7 à 8 par semaine, nécessite une organisation rigoureuse. Les atterrissages sont planifiés par le commandement aérien du transport aérien militaire (EATC).

ur l'opération Harmattan

transport est connu tardivement. L'accueil des arrivants doit être organisé quelle que soit l'heure. Le Corlog est aussi l'interface entre le commandement français et les intermédiaires locaux : les autorités de la base aérienne grecque et de l'aéroport civil où atterrissent les avions de transport et les transitaires. « *L'installation par la compagnie d'infrastructure opérationnelle (CIO) de pare-soleil pour protéger les mécaniciens et les équipages des Mirage 2000 de la chaleur a nécessité le montage de plusieurs dossiers avec les Grecs. Il a fallu obtenir les autorisations, redéfinir les*

plans de stationnement des aéronefs en fonction de l'avancée des chantiers et coordonner les travaux en tenant compte de l'activité aérienne, tout en gardant le souci de la sécurité. »

Le Corlog est secondé par le chef du service technique (CST), qui gère les activités techniques des aéronefs. Son rôle est de veiller à assurer la meilleure disponibilité des appareils. Dans l'opération Unified Protector, les avions de chasse sont très sollicités. Un moteur doit être changé quasiment tous les mois sur la base crétoise. Lorsque les mécaniciens ont besoin d'une nouvelle ■ ■ ■

GHISLAIN MARIETTE/ECPAD



PHOTOS: GHISLAIN MARIETTE / ECPAD

Ci-contre :
Le détachement de transit interarmées aérien assure le chargement et le déchargement des aéronefs en transit.

Page de droite :
Un Mirage rentre de mission. Les mécaniciens effectuent les vérifications tandis que l'aéronef est ravitaillé en carburant.



■ ■ ■ pièce, ils s'adressent au CST, qui passe commande. « Il est impératif d'anticiper les rechanges pour que le matériel arrive à l'heure, ce qui n'est pas toujours facile. Avec le nombre d'heures de vol effectuées sur site, je pilote la gestion des avions à un ou deux mois », précise le capitaine M. Le retour des pièces défectueuses et leur remplacement se fait avec l'aide de la cellule soutien ravitaillement (CSR) et le détachement de transit interarmées aérien (DeTIA).

Mis en place à chaque opération extérieure, le DeTIA assure le chargement et le déchargement des aéronefs en transit. Sept à

selon les modes d'action des équipages étrangers », constate l'adjudant-chef D. Les palettes sont acheminées auprès de la CSR. Les lots de matériel technique des Mirage 2000 D et N font l'objet d'un suivi constant pour maintenir les réserves de pièces détachées à un niveau optimum. Certains chargements sortent de l'ordinaire, comme les camions TOE (théâtre d'opérations extérieures) du Service des essences des armées (SEA) arrivés le 14 juin sur la base, aérotransportés à partir d'Istres par Antonov 124.

Le SEA dépend du Corlog. Leurs camions-citernes, d'une capacité de trente mètres cubes, ravitaillent de jour comme de nuit

les appareils français. Les hommes du SEA ont aussi en charge la distribution des ingrédients, produits divers et emballages (IPDE), c'est-à-dire les huiles et les graisses indispensables aux avions. Au plus fort

« Le lien avec l'opérationnel est permanent, la moindre faille peut avoir un impact sur la sécurité des vols. On attend de moi d'être réactif et tenace. »

huit avions de transports (C-160 Transall, C-130 Hercules ou Airbus A340) atterrissent en moyenne toutes les semaines à La Sude dans un créneau allant de 8 heures à minuit. Mais il peut arriver, comme ce fut le cas le 13 juillet, que quatre appareils soient accueillis dans la journée. Les avions – de nationalité française, belge, néerlandaise ou allemande – sont planifiés par le commandement européen du transport aérien militaire (EATC), basé à Eindhoven. « On ajuste régulièrement notre façon de travailler

de leur activité, ils ont effectué jusqu'à 101 pleins et 25 chargements de camion en une semaine.

L'urgence opérationnelle nécessite parfois d'acheter des matériels sur place. C'est alors le commissaire du détachement qui négocie les contrats. Responsable du soutien administratif et financier, cet officier du Service du commissariat des armées (SCA) l'est aussi des 300 militaires français présents à La Sude. L'hébergement, l'alimentation et le blanchissement du personnel,



sont pris en charge, ainsi que les prestations annexes comme la location de voiture et de téléphones, l'achat de bouteilles d'eau ou de barres énergétiques pour le personnel navigant. *« Mon rôle est d'établir les contrats, les volumes et les prestations avec mes interlocuteurs civils en veillant à contenir les prix, même pendant la période touristique »*, précise le capitaine G. Spécialiste en droit financier individuel, il intervient également pour débloquer des problèmes concernant les soldes des militaires.

« Le lien avec l'opérationnel est permanent, explique l'officier, dont c'est la première expérience en opération extérieure inter-armées. La moindre faille peut avoir un impact sur la sécurité des vols. C'est pourquoi on attend de moi une grande réactivité et de la ténacité. Durant un week-end, j'ai dû par exemple

faire venir d'Athènes un chariot élévateur de 10 tonnes. » Mais le défi a été relevé.

Les avions de chasse déployés sur l'île grecque mènent essentiellement des missions d'attaque au sol. La gestion des munitions est donc fondamentale. C'est l'officier armement qui est chargé de surveiller le stockage et l'approvisionnement des bombes et des missiles utilisés par les chasseurs. Une fonction où la pression est constante, confie le major C. *« Il n'existe pas de prévision sur les tirs effectués, or le stockage de matière active obéit à des normes très strictes. Malgré ces contraintes, nous sommes parvenus à réguler les stocks et la capacité du détachement à agir en Libye n'a jamais été interrompue. »*

Samantha Lille

**Premiers arrivés,
derniers partis,
les « transporteurs »
sont de toutes
les opérations.
Focus sur des
métiers que la
Rédaction a souhaité
placer sous le feu
des projecteurs.**

Transport

Une polyvalence de missions

« **F**irst in, last out: premier arrivé, dernier à partir. Indispensables au soutien des forces, les « transporteurs » aériens sont de toutes les opérations. Rarement sous le feu des projecteurs, des équipages : pilote, mécanicien, navigateur sans oublier les convoyeuses, se relaient aux quatre coins du monde 365 jours par an.

Premiers engagés dès qu'une crise éclate, ils doivent agir toujours plus vite, toujours plus loin. Leur mission : acheminer, de jour comme de nuit le plus rapidement possible et quelle que soit la distance, le personnel, le matériel et l'approvisionnement néces-

saires à l'action des forces armées. « Cette composante aérienne militaire se caractérise par la diversité de son matériel, la dispersion de ses moyens et la multiplicité de ses modes d'action », souligne le général Gasnot, commandant de la Brigade aérienne d'appui et de projection (BAAP). Rattachée au commandement des forces aériennes, basé à Metz, cette brigade est responsable de l'ensemble des aéronefs de transport et de liaison. Depuis plusieurs années, ces équipages sont engagés sur plusieurs fronts. « Certains théâtres exigent qu'ils soient déployés en permanence : Gabon, Tchad, Sénégal et Tadjikistan. Ce ■■■



ANTHONY JEULAND/SIRPA AIR

et de moyens

Lors des escales aériennes militaires, les agents accueillent les aéronefs et assurent la fonction de transit du fret.

La composante hélicoptères

La Brigade aérienne d'appui et de projection dont la devise est « Combattre et sauver », c'est aussi des hélicoptères. Puma, Super Puma, Fennec, Caracal et Cougar effectuent outre des missions de soutien, des opérations de recherche et de sauvetage, *search and rescue* (SAR), des missions de recherche et de sauvetage au combat (RESCO), ainsi que des missions de police du ciel (mesures actives de sûreté aérienne-MASA) dont l'objectif est d'intercepter un éventuel aéronef à basse vitesse pénétrant dans une zone interdite.

■ ■ ■ *qui représente une cinquantaine de personnes* », rappelle le lieutenant-colonel Laveix, chef de la division activité avions à la BAAP.

La BAAP gère ainsi deux types d'avions : les avions à long rayon d'action (A310, A340 de l'escadron Estérel) qui effectuent des vols dits stratégiques, et les avions disposant de capacités tactiques (C130, C160, CASA 235) .

Les unités de transport stratégique assurent les missions de projection, de soutien logistique, de relèves et de désengagement des forces. Ses avions sont utilisés au profit des trois armées. Lorsque l'armée de terre, la Marine, ou l'armée de l'air expriment un besoin, elles s'adressent au Centre multimodal du transport

– hommes, vivres, matériel – par différents mode d'action : aéro-largage à très haute ou basse altitude ou aéroportage, principalement sous forme de poser d'assaut sur terrains sommaires ou faiblement préparés. Les appareils sont susceptibles d'évoluer dans un environnement de menaces sol-air et air-air. A cet égard, ce type de projection des forces fait donc partie des actions de combat.

En outre, les transporteurs sont aussi sollicités pour sauver. Leurs avions sont en effet requis pour des missions d'évacuation sanitaire : rapatriement de blessés sur le théâtre lui-même ou du théâtre vers la métropole ou missions humanitaires, comme lors du séisme en Haïti en janvier 2010 ou lors de la tempête Xynthia au

mois de février de la même année.

Cette variété de missions fait que les unités du transport sont mobilisées en permanence. « *Récemment, nous sommes intervenus en quasi simultané en Côte*

d'Ivoire, au Japon après le séisme pour l'évacuation de ressortissants et dans le cadre de l'opération Harmattan », précise le général Gasnot. Cet engagement quotidien implique une gestion fine des qualifications des équipages. « *A la Brigade, nous donnons des directives d'entraînement aux unités afin que nos équipages soient aptes à la « mission de guerre ».* Cette préparation des forces est assurée par le respect d'un référentiel d'entraînement pour chaque membre d'équipage. », ajoute le lieutenant-colonel Laveix.

Le transport aérien s'est inscrit dans une logique de mutualisation des moyens, au niveau européen.

(CMT), placé sous l'autorité du centre de planification et de conduite des opérations (CPCO), qui classe les demandes en fonction des priorités. Une unité plus spécifique, l'Escadron de transport, d'entraînement et de calibration (ETEC), dotée de Falcon 900-50-7X, TBM 700 et d'un A330, assure le transport des plus hautes autorités de l'Etat.

Les unités de transport tactique, quant à elles, garantissent la mobilité des forces sur les théâtres, avec leurs C-160 Transall, C-130 Hercules et Casa CN-235. Elles délivrent leur chargement

Une idée éphémère qui a duré

Au sein de l'aviation française, l'idée d'une fonction transport n'apparaît qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Afin de rapatrier les prisonniers de guerre, les déportés et les personnes parties en Allemagne dans le cadre du Service du travail obligatoire (STO) et dont l'état sanitaire ne permettait pas un retour par voie terrestre, le ministre de l'Air, Charles Tillon, crée 'à titre provisoire' le Groupement des moyens militaires de transport aérien (GMMTA), grâce auquel 16 000 prisonniers et 10 000 déportés regagneront la France. Ce qui devait être éphémère va durer. Sans cet outil, aucune opération aéroportée avec l'armée de terre n'aurait pu être possible en Indochine (1946-1954). Jusqu'à la chute de Diên Biên Phu, les transporteurs maintiendront le lien entre ce camp et Hanoï, malgré

la DCA viêt-minh. A la fin de la guerre d'Algérie, en 1962, le transport aérien accède au rang de grand commandement militaire.

Depuis, l'aviation de transport continue à jouer un rôle déterminant dans toutes les opérations où la France est engagée. De Kolwezi en 1978 en passant par le pont aérien de Sarajevo (1992-95) jusqu'aux opérations en Afghanistan et en Libye dans le cadre de l'Otan.

Le transport aérien militaire en chiffres, c'est :

- 3 200 hommes et femmes
- 38 unités et 23 escales sur 32 bases (dont 7 sites Outre-Mer)
- 19 types d'aéronefs différents
- 46 métiers

A droite : Les équipages des transporteurs, pilotes, mécaniciens, navigateurs se relaient aux quatre coins du monde, 365 jours sur 365 et 24 heures sur 24. Ils doivent acheminer le plus rapidement possible sur de longues distances le personnel et le matériel nécessaires à l'action des forces armées.



« Pour voler sur des avions tactiques, les pilotes doivent être aptes aux missions de guerre. Chaque personnel doit suivre un référentiel d'entraînement bien particulier. »

Ce panorama du transport serait incomplet si l'on ne mentionnait pas le rôle clef des escales aériennes militaires (EAM). Leurs agents accueillent les aéronefs et assurent la fonction de transit aérien, c'est-à-dire l'ensemble des actions nécessaires à la prise en charge des passagers ou du fret afin d'assurer leur préparation en vue de leur projection. Les équipes des EAM agissent aussi bien sur le territoire national que sur les théâtres d'opérations extérieures (voir article « Douchanbé, dernière escale avant l'Afghanistan », ADA 361).

Le transport aérien militaire s'est inscrit dans une logique de mutualisation des moyens au niveau européen. Une volonté qu'illustrent le Centre de commandement européen de transport aérien (EATC- *European Air Transport Command*) et le programme A400M. Ces deux projets d'envergure se placent résolument sous le signe de Europe de la Défense. Le premier est un commandement multinational né de la volonté de quatre pays (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas) de gérer en commun une flotte aérienne de transport militaire. Il a été inauguré le 1^{er} septembre

2010 à Eindhoven. Le second est l'avion polyvalent développé en coopération par sept pays (Allemagne, France, Espagne, Grande-Bretagne, Turquie, Belgique et Luxembourg). Ce « mastodonte », équivalant à deux Hercules ou quatre Transall, pourra embarquer un véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI). Le premier exemplaire devrait arriver sur la base aérienne d'Orléans en mars 2013.

Un peu plus tard, en 2015, le MRTT (multi-role transport tanker/avion multirôle de ravitaillement en vol et de transport) devrait faire son entrée dans l'armée de l'air. Il remplacera deux types d'appareils existants : les avions de transport stratégique A310 et A340 et les avions ravitailleurs C-135, aujourd'hui cinquantenaires. Ce renouvellement de la flotte conjugué à l'effort de rationalisation devrait permettre au transport aérien militaire de remplir encore plus efficacement ses missions avec un maximum de sécurité. ■

Samantha Lille



ARMÉE DE L'AIR



JEAN-JACQUES CHATARD



BRUNO BIASUTTO/DICOD

Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens Combattants a signé le 25 mars dernier une charte de la concertation qui renforcera l'efficacité du dialogue avec la communauté militaire.

BRUNO BIASUTTO/DICOD



CONCERTATION

Une nouvelle charte

Prenant acte d'une « *attente forte de la part de la communauté militaire pour une concertation renouvelée* », le ministre de la Défense a souhaité renforcer l'attrait et l'efficacité du dialogue des militaires. Il a rappelé que le Conseil supérieur de la fonction militaire constituait l'enceinte unique et privilégiée du dialogue direct entre lui-même et la communauté militaire.

Un travail collaboratif

Le ministre de la Défense a donc demandé que des réflexions soient initiées sur ce sujet. Des audits internes à chaque armée ou formation rattachée ont été conduits et un groupe de travail interarmées a été constitué. En outre, un groupe d'étude composé de membres du CSFM a activement participé à ce travail.

Les groupes se sont rencontrés en avril 2008 puis en septembre 2010 et ont observé une convergence de leurs conclusions. Ils ont rédigé ensemble une charte de la concertation et proposé certaines évolutions des textes régissant les instances de concertation.

Un engagement fort pour faire vivre la concertation

L'élaboration d'une charte de la concertation constitue une avancée majeure en faveur de la diffusion d'une culture de la concertation partagée par tous les militaires, à tous les niveaux. Complétant et explicitant les textes en vigueur, elle constitue un code de bonnes pratiques et consacre l'engagement moral des différents partenaires de la concertation à en respecter les principes.



Le Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) constitue l'enceinte unique du dialogue direct entre le ministre et les militaires.

Un document volontairement court

La charte rappelle les principes fondamentaux qui doivent prévaloir et détaille en dix articles les modalités principales de mise en œuvre de la concertation.

Quatre annexes illustrent en outre l'articulation générale du dialogue des militaires et les principaux processus qui l'animent. Elle définit le rôle des différentes parties, administration centrale, état-major des armées et membres des conseils, dans le cycle de la concertation.

Elle réaffirme la considération due aux membres des instances de concertation, la reconnaissance de leur engagement, ainsi que le lien qui doit les unir au commandement.

Rappelant les garanties entourant les membres dans l'exercice de leurs fonctions, la charte encourage le développement de la culture de la concertation, à tous les niveaux du commandement, dans le respect des fondements de l'état militaire.

Un outil pédagogique au service de tous

Destinée à l'ensemble des militaires, elle constitue un outil pédagogique qui doit permettre à tous d'identifier la concertation et les instances qui y sont dédiées, d'en percevoir le périmètre, d'en comprendre le fonctionnement et d'en mesurer l'efficacité. ■

La Rédaction

Pour consulter la charte :

sur internet : www.defense.gouv.fr/csfm

sur intradef : www.csfm.defense.gouv.fr

Quel est l'objet de la charte de la concertation que le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Gérard Longuet, a signée le 25 mars dernier ?

La charte de la concertation ne modifie pas les modalités selon lesquelles se déroule le dialogue des militaires avec les autorités. Elle en précise l'esprit. Ce

faisant, elle a « pour objet d'améliorer la concertation militaire » et est un « outil pédagogique qui doit permettre à chaque militaire d'identifier la concertation et les instances », dit la

circulaire par laquelle elle est diffusée. Sa finalité est donc, d'abord, de rappeler à tous les acteurs qu'une concertation de qualité repose sur la loyauté de chacun et le respect de tous les interlocuteurs. En second lieu, elle veut mieux assurer le rôle des uns et des autres et confirmer que « l'implication personnelle et désintéressée des militaires à tous les niveaux dans la concertation mérite la considération de tous ».

Quels ont été la genèse et le cheminement de ce document ?

En 2008, le CSFM a fait part au ministre de la Défense de ses attentes en matière de concertation. Le Conseil a alors souhaité que soit mise en œuvre une rénovation du dialogue et a formulé une quinzaine de propositions concrètes. Parmi celles-ci, la publication d'une « charte de la concertation », sorte de contrat moral entre les acteurs du dialogue des militaires. Le ministre a accepté ces propositions qui, en 2011, sont toutes entrées en vigueur. S'agissant de la charte, le CSFM a été étroitement associé à sa rédaction et ses propositions ont été, de l'avis des états-majors, tout à fait remarquables.

Quelles avancées, quelles évolutions concrètes apportera-t-elle ?

En rappelant quelles règles doivent présider à la concertation dans les armées et dans quel esprit les différents acteurs doivent la pratiquer, la charte doit contribuer à améliorer la qualité du dialogue des militaires avec leurs autorités. Au-delà, c'est le relèvement du moral des membres de la communauté militaire qui, dans une période difficile de réorganisation, doit être soutenu. L'objectif ultime est, évidemment et toujours, de concourir à l'efficacité opérationnelle des forces armées, qui est ce que la nation attend d'elles.

Interview

**Contre-amiral Arnaud de Tarlé,
directeur du Centre des hautes études militaires (Chem)**

« Le Chem est un cadre de réflexions ayant pour vocation de former des colonels ou des capitaines de vaisseaux destinés à intégrer des postes à hautes responsabilités. »



BRUNO BIASUTTO / DICOD

Cent ans – 1911-2011 – que le Centre des hautes études militaires prépare des officiers destinés à exercer de hautes responsabilités au sein du ministère de la Défense. L'occasion pour la rédaction d'Armées d'aujourd'hui de s'entretenir avec son directeur, le contre-amiral Arnaud de Tarlé. Au cœur de la discussion : les missions, le fonctionnement et les enjeux de ce centre de sélection et de formation des élites militaires françaises.

Vous dirigez le Chem depuis 2010, quels sont ses rôles et ses objectifs ?

Avant toute chose, il faut préciser que le Chem n'est ni une école ni un centre d'enseignement universitaire. Il relève de l'Enseignement militaire supérieur et du Chef d'état-major des armées. C'est un cadre d'échange et de réflexion ayant pour vocation de

former des colonels, capitaines de vaisseaux ou équivalents destinés à intégrer des postes à hautes responsabilités dans des cabinets ministériels, en interarmées et en administration centrale. L'objectif de la scolarité est de comprendre comment se prennent les décisions en matière de défense, pas seulement au niveau technique et opérationnel, mais aussi au niveau politico-militaire. Il s'agit donc d'étudier les grandes problématiques de société et les questions nationales et internationales de défense et de développer les compétences des auditeurs pour exercer de hautes responsabilités.

Qui sont les auditeurs de la 61^e session du Chem et comment se déroule leur formation ?

Les auditeurs sont désignés par le ministère de la Défense, sur proposition du Chef d'état-major des armées. Ils seront

Aux origines du Centre des hautes études militaires (1911-1951)

Comment, au fil des époques, l'Armée a envisagé la formation supérieure de ses cadres dirigeants ?

Réponse avec Philippe Vial, directeur scientifique de la division études/enseignement /recherche du Service historique de la Défense. Il retrace les étapes clé du Chem, de sa création en 1911 à 1951, date à laquelle il revêt le modèle interarmées, ouvert à l'international, qu'on lui connaît aujourd'hui.

1911 UNE NOUVELLE FORMATION POUR LES ÉLITES DE L'ARMÉE DE TERRE

En février 1911 s'ouvre la première session du Chem à partir d'une idée du général de brigade Foch, alors commandant de l'Ecole supérieure de guerre. Il s'agit de donner un complément de formation à des officiers supérieurs confirmés, plus âgés que les officiers brevetés, susceptibles d'assumer plus tard de grands commandements.

Au lendemain de la guerre, la formule est adoptée par la marine, qui institue le Centre

des hautes études navales (Chen) en avril 1921, puis par la nouvelle armée de l'Air, qui se dote en juillet 1936 d'un Centre des hautes études aériennes (CHEA). Sa création est contemporaine de celle du Collège des hautes études de la Défense nationale (CHEDN). Sa direction est confiée au commandant du Chen (et de l'Ecole de guerre navale), le vice-amiral Castex, assisté de celui du CHEA, le général de division aérienne Aubé. Pour autant, les auditeurs des centres ne suivent pas les enseignements du CHEDN. Et pour cause : selon les termes du décret qui le fonde, les officiers qui y sont admis ont « en principe, déjà suivi les cours des centres des hautes études de leur armée ».

1951 UN MODÈLE INTERARMÉES QUI VA S'OUVRIRE À L'INTERNATIONAL

Alors que le Chem avait rouvert moins d'un an après la fin du premier conflit mondial, il faut attendre l'automne 1951 pour qu'il en soit de même après 1945. Différence considé-

nable : il accueille désormais des officiers issus des trois armées. Par ailleurs, ces derniers sont invités à suivre les activités de l'Institut des hautes études de la Défense nationale (IHEDN), qui a succédé au CHEDN à l'automne 1948. Pourtant, au moins pendant les années 50, 60% des Chemistes seulement sont astreints à le faire, les autres se contentant du statut d'auditeur libre.

Dernière rupture – et de taille – le Chem ne vise plus à préparer les auditeurs à des responsabilités dans le seul cadre national. Un impératif d'autant plus fort qu'est créé, au même moment, aussi sur le site de l'Ecole militaire, le Collège de défense de l'Otan, dont la responsabilité est confiée au vice-amiral d'escadre Lemonnier, ancien directeur de l'IHEDN. Pour autant, ce n'est que le siècle suivant que des auditeurs étrangers seront accueillis au Chem.

cette année trente-et-un. Ils exercent actuellement des responsabilités de commandement au sein de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air et de la Marine nationale. La formation se déroule de septembre à juin, période pendant laquelle les participants sont dégagés de toute responsabilité directe. L'enseignement n'est pas dispensé par un corps professoral, mais par des intervenants extérieurs issus de l'armée ou de différents ministères, des chercheurs, des politiques, des journalistes, des universitaires... Tous sont des experts reconnus dans leur domaine. Ils interviennent sous le sceau de la confidentialité, garante d'échanges fructueux, de libre expression et d'enrichissantes confrontations de point de vue. Voici à titre d'exemple des thématiques abordées en 2010 : le terrorisme, les perspectives de coopération franco-britannique, les divergences franco-allemandes en termes de défense, l'exigence de la laïcité dans les armées, la politique nucléaire, le partenariat stratégique avec la Russie...

Qu'est-ce qui fait, selon vous, la spécificité et l'excellence du Chem ?

A mon sens, c'est la vision moderne avec laquelle est envisagée depuis son origine la formation des cadres dirigeants

de l'armée française. Le Chem est un modèle de formation continue qui constitue une étape performante et structurante dans la carrière d'un haut militaire. Il fait d'ailleurs des émules : en 2010, le ministère de l'Intérieur a mis en place le Centre des hautes études du ministère de l'Intérieur, qui s'inspire des grands principes du Chem. Essentiel également selon moi, le fait que le programme du Chem ne soit pas figé dans le temps : il évolue constamment en fonction des directives du Chef d'état-major des armées, mais aussi en fonction de l'actualité et des appréciations des Chemistes qui sont partie prenante de leur formation.

Le Chem, sous l'impulsion du Chef d'état-major des armées, s'ouvre à l'international en accueillant toujours plus d'auditeurs étrangers. Cette année, il reçoit des officiers allemands, anglais, italiens, brésiliens et un officier des émirats arabes-unis. Cela permet d'élargir les horizons et d'entrevoir d'autres grilles de lecture et façons de faire. Le Chem est également couplé avec l'IHEDN (Institut des hautes études de la défense nationale qui dépend du Premier Ministre), l'ensemble des auditeurs du Chem est également auditeur de l'IHEDN.

■
Emmanuelle Hardy

Environnement

Démanteler durable



Plus exigeantes, les normes environnementales récentes obligent la Défense à reconstruire ses filières de démantèlement. D'autant que les matériels obsolètes contiennent de nombreuses matières aujourd'hui réputées dangereuses. Des pistes s'ouvrent dans l'aéronautique.

« **L**e temps où les avions retirés du service rouillaient dans un champ au coin d'une base aérienne en attendant leur élimination est révolu. Dorénavant, en matière de démantèlement, les problématiques environnementales sont au cœur de nos préoccupations », déclare le colonel Alain Boulet, chef de la composante logistique à la SIMMAD (Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques du ministère de la Défense). « Depuis un certain nombre d'années, la réglementation et les normes environnementales s'imposent et on ne peut plus faire n'importe quoi. La Défense se doit d'être exemplaire », continue le colonel.

La problématique de la déconstruction des avions est devenue un enjeu majeur pour la Défense. Elle s'inscrit dans le « plan d'action environnement » du ministère de la Défense initié en 2007 et actualisé en décembre 2009. Or, les armées et leurs services

de soutien n'ont pas été structurés pour prendre en compte l'organisation en masse des démantèlements. De plus, les acteurs industriels du démantèlement, sociétés spécialisées dans le recyclage des matériaux, ne figurent pas parmi leurs interlocuteurs traditionnels. Ainsi la SIMMAD étudie-t-elle

actuellement les conditions dans lesquelles pourrait exister une petite filière de démantèlement spécifique au matériel militaire ou la façon de s'insérer elle-même dans la filière existante pour répondre aux besoins.

Car, d'ici à 2016, près de 700 avions auront été retirés du service. Certains seront confiés à des musées ou associations en vue de la préservation du patrimoine aéronautique, mais la plupart devront être déconstruits. Parmi ces avions on compte aussi bien des avions de transport C160 Transall que des monomoteurs de combat et d'entraînement et des hélicoptères. Par ailleurs, de nombreux matériels aéronautiques (radars de ■ ■ ■



BRUNO BIASUTTO / DICOD

Aire de stockage avant démantèlement. En 2009, la Défense a créé à Châteaudun un site unique de gestion de fin de vie des avions des trois armées et de la DGA.

Eco-conception

La problématique environnementale tient désormais une place incontournable dans le cahier des charges des industriels travaillant avec la Défense. La tendance actuelle dans l'industrie est de prendre en compte la fin de vie des matériels. Depuis 2008, un tout nouveau programme fait l'objet d'une démarche d'éco-conception. Trente et une opérations d'armement ont été labellisées « éco-conçues » en 2009 (elles n'étaient que 26 l'année précédente). Elles seront en nombre croissant pour les années à venir.

D'ici à 2016, près de 700 aéronefs auront été retirés du service. Certains seront confiés à des musées, mais la plupart devront être déconstruits.



SERVICE COMMUNICATION BA 279

« Nous trions les matériaux afin de les envoyer dans les bonnes filières d'élimination, avant de revendre les métaux à des ferrailleurs. »

■ ■ ■ veille, groupes électrogènes) devront également être déconstruits. Tous ces aéronefs et ces matériels seront regroupés en vue de leur démantèlement sur un seul et même lieu, à Châteaudun (Eure-et-Loir).

En 2009, la Défense a ainsi créé sur la base aérienne 279 un site unique de gestion de fin de vie des aéronefs des trois armées et de la direction générale de l'armement (DGA). « *Il s'agissait de rationaliser les opérations de démantèlement. De nombreux avions réformés stationnent sur les bases des armées. La Défense a choisi de regrouper à Châteaudun le stockage de l'ensemble des matériels aéronautiques en attente d'élimination* », explique le colonel Alain Boulet. Historiquement, Châteaudun est la base qui accueille les aéronefs de l'armée de l'Air en attente de décision concernant leur réforme. « *Nous possédons toutes les installations qui permettent non seulement de stocker des aéronefs sous enceinte à hygrométrie contrôlée en attendant qu'ils soient remis en service, mais aussi d'entreposer du matériel sur le "parc à ferraille" en attendant qu'il soit déconstruit* », explique le colonel Xavier Dibon, commandant de la base de Châteaudun. Les aéronefs qui devront prochainement être éliminés datent des années 60, ils comportent souvent des matières réglementées, comme de l'amiante ou des radionucléides. Et cela implique pour la Défense de nouvelles contraintes en matière de sécurité et d'environnement. « *Auparavant, on remettait l'avion à déconstruire au ferrailleur, qui en faisait son affaire*, explique le colonel Boulet. *Aujourd'hui, la Défense ne peut plus procéder de cette manière. Nous trions les matériaux afin de les envoyer dans les bonnes filières d'élimination, avant de revendre les métaux à des ferrailleurs.* » De plus, la Défense devra prochainement éliminer des avions équipés de joints amiantés noyés dans la structure. Ce qui rend l'opération plus délicate dans la mesure où l'institution ne possède pas le savoir-faire pour dépolluer ces matériaux. Ainsi la SIMMAD recherche-t-elle des capacités industrielles en mesure de démanteler ce genre d'ap-

pareils et de séparer les parties amiantées des matières que l'on peut considérer comme saines et qu'il est possible de revaloriser et de revendre.

La SIMMAD a donc initié une démarche qui permette de passer un marché avec une société spécialisée dans les opérations de démantèlement (ségrégation des matières premières, broyage, découpage...) conformes aux exigences relatives à la protection de l'environnement. Sa démarche s'appuie sur une expérimentation que l'armée de l'air réalise actuellement sur ses Transall C160 ainsi que sur ses Nord 262 et ceux de la Marine. « *Nous sommes en passe de faire réaliser par une société extérieure présentant les compétences et certifications requises une expertise la plus détaillée possible sur ces aéronefs en attente de déconstruction*, explique le colonel Boulet. *Nous voulons savoir quelles matières dangereuses ils contiennent comme fluides, électronique, amiante liée à la structure ou encore éléments radionucléides. Cette société nous accompagnera ensuite pour nous aider à spécifier le besoin des futurs marchés de démantèlement qui débiteront en 2012 sur ces deux types d'appareils.* »

Par la suite, ces marchés seront étendus aux autres appareils. « *L'enjeu est d'activer une filière apte à démanteler du matériel aéronautique militaire, mais également de trouver une nouvelle source de revenus, ou tout au moins d'équilibrer le bilan financier, comme l'ont fait les Allemands et les Britanniques.* »

Actuellement, la base de Châteaudun fait l'objet d'une attention particulière pour accueillir ces aéronefs en attente de démantèlement. Les travaux de mises aux normes « installations classées pour la protection de l'environnement » (ICPE) des aires de stockage des aéronefs devraient commencer à la fin de l'année 2012. Dès lors, les aéronefs en fin de vie pourront être stockés, dépollués, démontés puis découpés et préparés pour le transport vers les sites industriels de démantèlement ou d'élimination selon les méthodes respectueuses pour l'environnement. ■

Carine Bobbera

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

GRÉGOIRE CHAUMEIL

12/08 NICOLAS SARKOZY À BORD DU «CHARLES-DE-GAULLE»

Le président de la République, s'est rendu à bord du porte-avions peu avant l'arrivée du navire à Toulon de retour des côtes libyennes. S'adressant à l'équipage, le chef des armées a réaffirmé « *la volonté de poursuivre la mission (...), de maintenir l'effort militaire constant et dans la durée (...)* Nous irons jusqu'au bout », a-t-il déclaré. Accompagné de Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Président a également rendu hommage aux soldats français morts en Afghanistan et à l'ensemble des troupes françaises présentes dans le monde. Les 1 800 marins du *Charles-de-Gaulle* ont pris part aux opérations au large de la Libye, en application de la résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'Onu.



ALEX MANZONI/MARINE NATIONALE



R. PELLEGRINO/ECPAD

27/07 SICILE: LE MINISTRE DE LA DÉFENSE SUR LA BASE DE SIGONELLA

Gérard Longuet est venu sur la base aérienne de Sigonella, en Sicile, apporter son soutien aux troupes engagées dans les opérations en Libye. Un détachement français opère depuis cette base de l'Otan. Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants a

félicité les quelque 200 militaires français présents : « *Votre intervention a permis d'arrêter la main qui allait frapper* », a-t-il déclaré, avant d'ajouter qu'il n'existe pas « *de solution pour le colonel Kadhafi qui puisse reposer sur l'extermination de ses adversaires* ».

15/08 CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU DÉBARQUEMENT DE PROVENCE

A l'occasion du 67^e anniversaire du débarquement de Provence, Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens Combattants, a présidé cinq cérémonies commémoratives sur la côte varoise. De Saint-Raphaël à Cogolin en passant par Fréjus, Sainte-Maxime et Grimaud, il a rendu hommage « *à tous ces*

combattants de la liberté, qu'ils soient Français de métropole ou d'outre-mer, ou encore légionnaires étrangers ». La nuit du 14 au 15 août 1944, les Français commandés par le général de Lattre de Tassigny ont participé avec les soldats alliés à l'opération Dragoon. Objectif : libérer le Sud-Est de la France.



R. PELLEGRINO/ECPAD



SGT. JIM GREENHILL/US ARMY

25/07 SIX SOLDATS AMÉRICAINS DÉCORÉS DE LA CROIX DE LA VALEUR MILITAIRE FRANÇAISE

Cinq gardes nationaux et un officier des forces spéciales américains ont reçu la Croix de la valeur militaire française avec citation à l'ordre de la division et une avec citation à l'ordre du régiment. Cette décoration leur a été remise par François Delattre, ambassadeur de France aux Etats-Unis. « *Vous vous êtes battus au péril de votre propre vie pour aider les soldats français – vos frères d'armes – qui subissaient un déluge*

de feu de la part de l'ennemi », a salué François Delattre. Le capitaine Thomas Harper, l'adjudant-chef David Neumer, les adjudants Ryan Ahern, Ryan Meister, Casey Roberts ont été engagés avec des soldats français lors d'un accrochage en vallée d'Uzbeen en décembre 2009. Le chef de bataillon Richard Nessel, quant à lui, a combattu l'été 2008 lors de l'embuscade d'Uzbeen qui a coûté la vie à dix Français.

08/06 MISSILE DE CROISIÈRE NAVAL : PREMIER TIR D'ESSAI EN CONFIGURATION SOUS-MARINE

La Direction générale de l'armement a procédé avec succès à un tir d'essai du missile de croisière naval (MdCN) depuis une plateforme sous-marine proche de l'île du Levant, en Méditerranée. Ce premier tir de développement reproduit les conditions de lancement du missile à partir d'un sous-marin en plongée.

Après un premier trajet sous l'eau, le MdCN peut voler plusieurs centaines de kilomètres avant d'atteindre sa cible. Lancé en 2006, le programme missile de croisière naval permettra aux frégates Fremm et aux sous-marins Barracuda d'effectuer un tir de longue distance et d'une grande précision.



DGA



EMA/MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

20/07 LE CEMA REÇOIT LE GÉNÉRAL D'ARMÉE PETRAEUS

L'amiral Edouard Guillaud, chef d'état-major des armées, a reçu à Paris le général américain David H. Petraeus, qui commandait récemment la Force internationale d'assistance à la sécurité (Fias) en Afghanistan. Le général Petraeus s'est entretenu avec l'amiral Guillaud sur les visions amé-

ricaine et française des opérations en cours et sur l'évolution du théâtre afghan. Après sa participation au conflit irakien et au commandement des troupes de l'Otan en Afghanistan, le général Petraeus prendra prochainement la direction de la Central Intelligence Agency (CIA).

11/07 MARC LAFFINEUR INAUGURE L'EXPOSITION « COMBATTANTS DES OUTRE-MER »

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Marc Laffineur, a inauguré l'exposition Combattants des outre-mer dans la Cour d'honneur des Invalides à Paris. Jusqu'au 9 octobre, l'exposition rappelle l'engagement des combattants français ultramarins de 1914 à

aujourd'hui. Soutenue par la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA), l'exposition de photos inédites a été réalisée par l'Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), le musée de l'Armée et le musée de l'Ordre de la Libération.



JEAN-YVES DESBOURDES/ECPAD



DR

05-06/09 LA DGA ACCUEILLE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE LA DÉFENSE

Cette année, la Direction générale de l'armement (DGA) accueille l'université d'été de la Défense à Rennes. Le thème de cette 9^e édition est : « Etat-Industries, de l'urgent-opérations aux grands systèmes de défense ». Ce rendez-vous annuel rassemble pendant un

jour et demi des représentants militaires, politiques, industriels et des médias autour de débats sur le monde de la Défense. Ces universités sont organisées chaque année par les présidents des commissions de la Défense des deux assemblées.

SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES : UNE CHAÎNE DE SOINS

De l'Afghanistan aux hôpitaux militaires, les 16 300 hommes et femmes du service de santé n'ont qu'un seul objectif : soutenir les forces. Présentation de cette composante des armées engagée sur tous les théâtres des opérations.

NON STOP



EVARD TAQUET/ECPAD

**Gérard Nedellec, médecin général des armées,
directeur central du Service de santé des armées**

« Soutenir les forces avant, pe

**Vous êtes à la tête du Service de santé depuis 2009.
La mission de ce service a-t-elle évolué ?**

Le Service de santé des armées (SSA) a une mission et celle-ci n'a jamais changé : le soutien des forces armées avant, pendant et après l'engagement. Les récents déploiements des armées françaises ont parfaitement démontré cette nécessité de soutien médical, comme cela avait été souligné dans le Livre blanc sur la défense et



ECPAD

la sécurité nationale et rappelé par le président de la République lors de ses vœux aux armées le 4 janvier 2011. Avant l'engagement, il s'agit pour le médecin de statuer sur l'aptitude, initiale ou en cours de carrière, d'un militaire qui doit être apte en tout temps et en tous

lieux pour pouvoir être projeté. L'expertise des aptitudes spécifiques font appel à des médecins spécialistes. Le médecin d'unité informe le commandement sur les conséquences potentielles de certaines activités avec les risques qu'elles comportent. Enfin, tout en respectant formellement le secret médical, le médecin peut conseiller le commandement à titre individuel.

Pendant l'engagement en opérations, le SSA assure les soins aux blessés (et aux malades) depuis la relève jusqu'à leur évacuation dans les hôpitaux d'infrastructure. Le SSA a la particularité, avec les services de santé américain et allemand, de pouvoir déployer une chaîne complète de prise en charge du blessé dans tous les domaines, y compris psychologique.

Après l'engagement, et donc après les soins, le SSA permet la remise en condition des blessés,

statue sur leur aptitude à la reprise du service et, au besoin, les aide, avec le soutien des cellules spécialisées d'armée, à leur reconversion.

Afin de pouvoir prendre en charge dans les meilleures conditions les patients accueillis dans ses structures, et en particulier les blessés, ses personnels de santé doivent se former en permanence. C'est la raison pour laquelle le Service a décidé d'ouvrir ses hôpitaux à la patientèle civile, qui permet aussi au SSA de diminuer son empreinte finan-



JEAN-JACQUES CHATARD/DICOD

Interview

ndant et après l'engagement»

cière sur le budget du ministère de la Défense, par le biais des rentrées de cession.

Dans un rapport publié en 2010, la Cour des comptes a relevé des différences majeures de coût de fonctionnement entre les structures médicales civiles et le SSA, et a réclamé une baisse significative de ces coûts. Cette comparaison vous paraît-elle justifiée ?

Le SSA a admis un certain nombre de recommandations. Cependant, il faut préciser que les

hôpitaux d'instruction des armées, qui font l'objet des plus lourdes critiques, ne peuvent être comparés à des établissements publics. De même, les médecins d'unité ne peuvent être comparés, dans leur activité, à des praticiens libéraux.

Le SSA assume des missions régaliennes pesant de façon importante sur l'activité : missions extérieures et leur temps de préparation, appui au commandement et aux activités militaires,



Evacuation d'un blessé en Afghanistan. « Le SSA a la particularité, avec les services de santé américain et allemand, de pouvoir déployer une chaîne complète de prise en charge du blessé dans tous les domaines, y compris psychologique. »

notamment. Pendant tout ce temps, les personnels ne peuvent produire de soins et donc des finances. Il est indispensable de valoriser ces activités pour qu'elles soient imputées sur la part ministérielle du budget du SSA. C'est ce que nous nous attachons à faire depuis plusieurs mois, ce qui nécessite une refonte importante des systèmes d'informations.

En quoi consistent ces changements et quels sont leurs objectifs ?

Les changements touchent les cinq grands domaines du SSA : la médecine d'unité, les hôpitaux, le ravitaillement, la recherche et la formation. Depuis le 1^{er} janvier dernier, les centres médicaux

chefs cœur de métier. Concernant la recherche, tous les établissements et leurs personnels seront regroupés en 2014 sur le seul Institut de recherche biomédicale des armées, situé à Brétigny-sur-Orge. Ce centre comprendra toutes les structures nécessaires à la recherche, dont un laboratoire de sécurité biologique de niveau 4. L'expertise nécessaire en médecine aéronautique, médecine de la plongée et médecine tropicale sera conservée au sein d'antennes spécifiques.

La formation initiale des praticiens (médecins et pharmaciens) est regroupée sur une seule école : l'Ecole de santé des armées (ESA), à Bron. Le troisième cycle de spécialisation est réalisé à l'Ecole du Val-de-Grâce à Paris. La formation

initiale des infirmiers destinés à servir dans les forces demeure à l'Ecole du personnel paramédical des armées (EPPA) à Toulon.

Le site de La

Valbonne regroupera quant à lui la formation des personnels périmédicaux (régiment médical, Centre d'instruction de santé de l'armée de terre). La région lyonnaise constituera un véritable pôle de formation des personnels de santé.

« Ces transformations doivent permettre au Service de santé (...) [d'] offrir aux forces armées, en toutes circonstances, un soutien optimisé, tout en rationalisant ses moyens. »

des armées (CMA) ont été créés, parallèlement aux bases de défense. Par la mutualisation des ressources humaines, ces CMA permettent de mieux répondre aux demandes des armées. Tout médecin est capable de prendre en charge un militaire, quelle que soit son armée d'origine. Néanmoins nous avons pris soin de maintenir au sein des CMA, ou dans leurs antennes, des référents d'armée et des spécialistes de certaines pratiques (plongée, médecine aéronautique...). Depuis 2008, le dispositif hospitalier est en profonde réorganisation afin de répondre aux besoins des forces et à notre mission, tout en prenant en compte la participation de chaque hôpital à l'offre de soins publique locale.

Le ravitaillement a été concentré sur un nombre plus restreint d'établissements ; la Direction des approvisionnements en produits de santé des armées est devenue la seule plateforme achat finances du service et concentre tous les mar-

Quelles seront les conséquences de ces transformations sur les forces et le personnel du SSA ?

Ces transformations doivent permettre au Service de santé d'être plus performant, c'est-à-dire offrir aux forces armées, en toutes circonstances, un soutien optimisé, tout en rationalisant ses moyens. C'est notre but, au travers de cette réorganisation, que nous devons faire partager à l'ensemble du personnel du SSA. Toute période de changement suscite des inquiétudes, mais j'ai la ferme conviction que tout le personnel saura franchir ce cap pour poursuivre sur la voie de l'excellence et du dévouement qui est la leur. ■

Propos recueillis par Domitille Bertrand

Interview



Prise en charge d'un blessé afghan.
« Le SSA assure les soins aux blessés,
depuis la relève jusqu'à leur évacuation
dans les hôpitaux d'infrastructure. »

LE SSA EN CHIFFRES

- Près de 2000 médecins
- 1250 élèves et internes des hôpitaux des armées
- 170 pharmaciens
- 75 vétérinaires
- 45 chirurgiens-dentistes
- 355 officiers du corps technique et administratif
- 185 aumôniers
- 5315 paramédicaux militaires (dont 420 élèves)
- 620 sous-officiers administratifs
- 860 militaires du rang
- 10730 personnels militaires
- 5610 personnels civils, dont 55 % de paramédicaux
- 3800 réservistes

Le SSA, c'est aussi :

- 82000 consultations en OPEX
- 2700 hospitalisations
- 2350 interventions chirurgicales sous anesthésie générale
- 53 évacuations stratégiques médicales des OPEX, soit une évacuation sanitaire par semaine en moyenne.

Le SSA, des bases avancées

Les 260 médecins, infirmiers et brancardiers-secouristes militaires traitent chaque jour les petites et grosses pathologies – jusqu'à l'éventuel rapatriement en France. Visite sur le terrain...

[L]

e personnel du Service de santé des armées (SSA) est présent à tous les échelons du dispositif français en Afghanistan : avec les troupes sur le terrain, dans les bases avancées ou dans les blocs opératoires de l'hôpital de Kaboul. Les 260 médecins, infirmiers et brancardiers-secouristes militaires gèrent au quotidien les petites et grosses pathologies survenant en opex et surtout, les blessures au combat...

Au poste de secours de la base militaire française (*forward operating base* ou *FOB*) de Tagab, en Kapisa, la quiétude n'est toujours que relative. Ainsi, alors que le médecin principal G. et son équipe débute la journée par les habituelles consultations de « bobologie », le commandement les informe de l'arrivée imminente d'un blessé. C'est un soldat français, touché à la jambe par un tir insurgé au cours d'une opération. « *Une balle dans la cuisse, qui a traversé le muscle. Catégorie C...* », lâche le médecin. Les blessés sont classés A, B ou C selon leur état : critique (plaie crânio-cérébrale, choc hémorragique...), sérieux (fracture ouverte, polycrâblage...), ou plus léger. Heureusement, la blessure du militaire n'est pas alarmante, et elle a été prise en charge sur le terrain. « *C'est le principe de médicalisation de l'avant*, explique le médecin en se penchant sur la



JEAN-JACQUES CHATARD/DICOD

Afghanistan

à l'hôpital de Kaboul



**Blessé par balle
après une
opération dans
la région
de Tagab. Il sera
évacué
à l'hôpital Otan
de Kaboul.
Les blessés
sont classés
en trois
catégories,
selon leur
état: critique,
sérieux
ou léger.**



plaie. Des secouristes de combat, un infirmier et éventuellement un médecin sont engagés dans chaque mission, en mesure d'intervenir au plus vite. Ils sont évidemment soumis aux mêmes exigences que tout autre militaire : savoir se servir de leur arme, des transmissions, être à l'aise avec les optiques de nuit... »

Tandis que le blessé se repose en attendant d'être évacué vers l'hôpital Otan de Kaboul, les dix soignants du poste de secours ne chôment pas. Un policier afghan en civil vient d'arriver sur une civière, blessé au cou. Rapidement suivi d'un petit garçon qui s'est accidentellement électrocuté, sans connaissance dans les bras de son père. « Nous prodiguons couramment les premiers

« Les savoir-faire déployés ici exigent une parfaite maîtrise technique. D'où la nécessité de les entretenir régulièrement en France, dans nos structures militaires... »

secours aux membres des forces de sécurité afghanes. Nous les prenons en charge au même titre que les militaires de la coalition. Mais nous recevons aussi chaque jour des habitants de la région pour des urgences ou de simples consultations. Ils sont très démunis en matière de santé », précise le docteur.

L'activité est soutenue, comme dans les 24 autres postes de secours français du théâtre. Malgré des blessures souvent impressionnantes, aucune tension n'émane de ces hommes et ces femmes. Rodés à l'urgence, ils ont l'habitude d'intervenir sur des pathologies de combat sévères : fractures ouvertes – parfois multiples – dues aux engins explosifs, plaies par balle au crâne, au thorax ou à l'abdomen... « Les savoir-faire déployés ici exigent une parfaite maîtrise technique, insiste le médecin principal G. D'où la nécessité de les entretenir régulièrement en France, dans nos structures militaires comme dans des services d'urgences. »

En milieu d'après-midi, un Caracal français se pose à Tagab. Missionné pour évacuer le patient français, l'hélicoptère embarque un binôme infirmier/médecin. Un peu plus tard, un autre appareil récupérera le blessé afghan, qui sera aussi dirigé vers un hôpital de la coalition. La procédure est bien rodée : « Dès qu'un soldat est blessé, le premier médecin à le prendre en charge contacte le Patient Evacuation Coordination Center (PECC) de la zone concernée. Cette cellule déclenche et coordonne les évacuations médicales entre le terrain, les moyens aériens et les hôpitaux », explique le médecin chef des services M., directeur de l'hôpital de Kaboul. Le PECC rédige alors un message formaté, le « nine-line », où figurent neuf informations

essentielles pour tous les acteurs de l'évacuation : coordonnées du lieu de récupération, situation tactique, gravité de l'état du ou des blessés, etc.

« S'il s'agit de blessés graves, l'évacuation devient une course contre la montre qui ne doit pas dépasser une heure, précise le directeur de l'hôpital. C'est la golden hour, laps de temps au-delà duquel un choc hémorragique peut engager le pronostic vital. »

Quand la situation tactique le permet, moins de trente minutes s'écoulent entre le déclenchement de l'alerte par le PECC et l'arrivée en hélicoptère des blessés à Kaboul. Là, ils sont accueillis dans une grande salle jouxtant le tarmac par une équipe d'urgentistes, dont un médecin réanimateur et un infirmier anesthésiste. Cette salle des urgences est équipée de matériel de réanimation, respiration et contrôle permettant de restituer si besoin les fonctions vitales. Après une première auscultation, les blessés sont emmenés au scanner, qui permet d'obtenir une vision globale des lésions. « En fonction des pathologies, ils passent ensuite entre les mains d'un chirurgien spécialiste, voire

Afghanistan



Soins à l'hôpital de Kaboul. L'établissement est un lieu de transit, qui n'a pas vocation à gérer des patients sur le long terme.

de plusieurs, précise le directeur de l'hôpital. Si leur état le permet, un psychiatre vient évaluer le degré de choc post-traumatique. »

Entretemps, leur rapatriement vers la France s'organise, car l'hôpital de Kaboul est un "role 3" qui est un lieu de transit mais qui n'a pas vocation à gérer des patients hospitalisés sur le long terme. En avril dernier, neuf militaires ont ainsi été rapatriés. « Je coordonne le retour des blessés avec la direction du SSA et m'assure de leur prise en charge dans l'un de nos hôpitaux parisiens, explique le médecin en chef G., commandant du dispositif santé français en Afghanistan

(Comsanté). Quand leur retour est une question de vie ou de mort, il se passe moins de 24 heures entre la blessure et l'arrivée à Paris. Un Falcon gouvernemental est alors affrété avec une équipe médicale et tout l'équipement nécessaire. Et en cas d'afflux massif, nous déclenchons l'avion médicalisé Morphée, véritable hôpital volant, qui peut évacuer jusqu'à 12 patients à la fois. »

« C'est un pont qui relie le théâtre à la France, conclut le Comsanté. Et le dernier maillon d'une "chaîne santé" qui couvre tout le spectre du dispositif militaire français en Afghanistan. » ■

Cynthia Glock

UN HÔPITAL SOUS RESPONSABILITÉ FRANÇAISE

La France a la responsabilité de l'hôpital médico-chirurgical de Kaboul (classification Otan : role 3) depuis sa construction par l'Otan en 2009. Avec les

Etats-Unis et l'Allemagne, elle est l'une des trois nations à pouvoir fournir une telle capacité. Soit, sur une surface de 3800 m² :

- 150 opérations et 1000 consultations par mois, dont 60 % d'aide médicale à la population ;
- 110 personnels, français pour les trois quarts ;
- 6 chirurgiens : un ophtalmologiste, un neurochirurgien, deux viscéraux, deux orthopédistes ;
- 3 blocs opératoires ;
- une salle d'urgence de 8 lits, plus 2 de déchoquage/réanimation ;
- un scanner, une salle de radiologie, un laboratoire d'analyses biologiques, une pharmacie ;
- 30 lits de transit, pour quelques heures ou quelques jours.

Elèves-médecins : tous logés

Après la fusion des écoles de santé de Bordeaux et Lyon, une école unique accueille désormais les étudiants se destinant à exercer dans les armées. Outre une réduction des coûts, cette transformation va permettre de dispenser un enseignement plus riche.

[I]naugurée le 2 juillet dernier à Bron, la nouvelle Ecole de santé des armées (ESA) est l'héritière des Ecoles du service de santé (ESSA) de Bordeaux et de Lyon. Cette nouvelle structure accueille désormais tous les futurs praticiens des armées. Initialement, l'école de Bordeaux formait les

médecins voulant faire carrière dans la Marine et celle de Lyon dirigeait ses élèves vers l'armée de l'Air et l'armée de Terre. Ces distinctions n'ont plus cours aujourd'hui. « *Nos médecins doivent être capables d'assurer leur métier dans chacune des armées, hors spécialisations particulières*, observe le médecin chef des services Nottet, directeur des études à l'ESA. *C'est*



JEAN-JACQUES CHATARD/DICOD

Formation

à la même enseigne

dans cette optique que l'encadrement de l'école est issu de toutes les armées. Tous les métiers du SSA y sont représentés, ce qui offre un enseignement plus riche et permet à nos élèves de développer un large panel de compétences dans tous les secteurs. »

Cette transformation contribue également à réduire les coûts du SSA, conformément à la demande du ministère, et dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP).

« Cette réunion des deux écoles a permis une augmentation des moyens pédagogiques en réduisant les coûts de fonctionnement. Le

nombre d'élèves a augmenté, le site de Bron s'est modernisé et il y a plus de sous-officiers dans le commandement, puisque nous avons décidé de mettre davantage en valeur nos actions et exercices militaires. » Autant d'évolutions qui renforceront la pérennité de l'école et favoriseront son rayonnement.

Les missions de l'école restent les mêmes : assurer aux élèves qui suivent leur cursus dans les universités lyonnaises un soutien pédagogique en vue des concours jalonnant les études médicales et les former à la spécificité militaire.

« Nous avons un peu la même fonction qu'une



B. BIASUTTO/DICOD

ESA



Elèves de l'Ecole de santé défilant lors du dernier 14-Juillet. « Nos médecins doivent être capables d'assurer leur métier dans chacune des trois armées, hors spécialisations particulières. »



Un diplôme délivré en fin de troisième ou quatrième année sanctionnant une formation médico-opérationnelle, sportive et militaire est à l'étude.

préparation intégrée : nous les préparons aux concours, faisons des permanences, de l'enseignement, et parfois du coaching ! Il faut rappeler que les élèves issus des écoles militaires de santé ont d'excellents résultats », confie Fabrice Dubois, enseignant détaché de l'Education nationale en biochimie et lieutenant de réserve.

Après une entrée sur concours, les étudiants suivent donc le cursus universitaire normal de six ans avant d'effectuer leur troisième cycle de spécialisation au Val-de-Grâce. A l'ESA, ils bénéficient des soutiens particuliers de professeurs. Le général Nottet précise : « *Outre ce soutien universitaire, nous devons former les étudiants à la vie militaire qui les attend et aux spécificités opérationnelles qui en découlent.* »

La notion de service auprès des forces est très forte parmi les élèves. « *C'est une vocation, un idéal : je veux pouvoir servir les forces françaises à travers le monde !* », explique l'aspirant-médecin (AM) Guillaume Boisseau. « *Nous*

avons les mêmes fondamentaux que les médecins civils – soigner, servir et sauver – mais j'ai en plus la volonté de servir la France », ajoute l'AM Anne-Catherine Schmit.

L'objectif de former de futurs praticiens des armées opérationnels, la direction de l'école le traduit aujourd'hui par une quantification rigoureuse des heures passées à la formation et aux

Pour plus d'informations sur les carrières proposées par le Service de santé
<http://www.defense.gouv.fr/sante>.

exercices militaires. Le capitaine Eric Tortereau, cadre de la formation militaire,

insiste : « *Nous jonglons entre les deux formations, universitaire et militaire. Suivant les années du cycle, ils ont des périodes de manœuvres, des temps forts... Mais, au quotidien, il y a les séances de sport indispensables à la condition militaire, les cours de géopolitique sur les pays où la France est engagée dans des théâtres d'opérations. Sans oublier les éléments de la vie courante : le port de l'uniforme à l'université, les exercices militaires groupés, la discipline, le respect des grades.* » Les stages effectués dans des services d'urgences, comme à la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), donnent aux élèves l'occasion d'acquérir l'expérience qui complète leurs études.

Actuellement, l'encadrement réfléchit à un diplôme qui, délivré en fin de troisième ou de quatrième année, sanctionnerait leur formation médico-opérationnelle, sportive et militaire. « *Les élèves obtiendraient des points au fur et à mesure, grâce à leurs prestations dans les disciplines militaires ou en passant des brevets. Cela nous permettrait d'insister sur cette vocation de l'école* », explique le général Nottet. ■

Domitille Bertrand



La notion de service auprès des forces est une motivation très forte parmi les élèves.

En mer

Médecin principal sur le « Forbin »

Kerguelen, la structure hospitalière la plus proche est à sept jours à pleine vitesse... Nous nous devons d'être parfaitement autonomes et responsables. Nous formons une équipe, avec l'infirmier et les brancardiers. Nous devons savoir tout faire pour tout affronter. »

Autonome et expert, il est à la fois « bobologue » ou confident, mais aussi conseil au commandement ou ordonnateur des distractions. Et seul maître à bord après Hippocrate...

[A]vec ses 152 mètres de long sur 20 de large, son équipage de 160 à 180 personnes et des matériels dernier cri, le *Forbin* est l'un des bâtiments les plus puissants de la flotte française. « La première mission des équipes du service de santé à bord est de prendre en charge blessés et malades de manière autonome. Nous devons être capables de faire face à toute situation, souligne le médecin principal Gwion Loarer, embarqué sur la frégate. Les marins sont très attachés au fait d'avoir à leurs côtés un personnel de santé expérimenté et connaissant le milieu naval. » Des médecins et infirmiers du Service de santé des armées sont présents sur les bâtiments de la Marine pour toutes les missions de longue durée. Avec la particularité de bien connaître les spécificités des missions de la Royale, car on ne s'improvise pas médecin d'un navire de guerre ! Et pour cause : « Quand vous êtes aux

gites, rages de dents, etc. » Plus rarement surviennent des urgences graves. « Lorsqu'un marin se fait une fracture ouverte du fémur au beau milieu de l'Atlantique, il faut l'immobiliser, traiter la douleur, surveiller l'éventuel besoin de transfusion sanguine, jusqu'à ce qu'il soit évacué. » Outre les soins récurrents, le médecin a un rôle d'expertise sur l'aptitude médicale des militaires du bord à exercer leur métier, y compris lorsqu'il s'agit de spécialités comme plongeur de bord, soudeur. La prévention sur l'hygiène et la sécurité des conditions de travail entre également dans ce rôle d'expertise : campagnes de prévention des dangers de chaque métier, vérification des équipements de protection contre le bruit, etc. « Lors de la traversée de longue durée (TLD) du *Forbin*, j'ai dû soigner plusieurs blessures causées par des portes coupe-feu. J'ai prévenu la hiérarchie du navire, qui a fait remonter l'information, et les portes ont été adaptées. » C'est également le rôle du

La tâche première est le soin quotidien et la gestion des cas d'urgence. « Nous soignons les petites plaies, rhinopharyn-



JOHANN PESCHEL/MARINE NATIONALE

**Le « Forbin »
« Quand vous êtes
aux Kerguelen,
la structure
hospitalière
la plus proche
est à sept jours
à pleine vitesse.
Nous nous
devons d'être
parfaitement
autonomes
et responsables.
Nous formons
une équipe,
avec l'infirmier
et les
brancardiers.
Nous devons
savoir tout faire
pour tout
affronter. »**

médecin du bord de vérifier l'hygiène alimentaire et la potabilité de l'eau en procédant à des prélèvements réguliers. « *Sur le Forbin, nous produisons nous-mêmes l'eau potable à partir de l'eau de mer. Elle est filtrée, nettoyée, reminéralisée, puis stockée et distribuée. Nous devons maîtriser parfaitement toute la chaîne de production et vérifier les lieux de stockage chaque jour.* » Le médecin doit aussi mettre en garde les marins des dangers avant chaque escale ou opération. « *Je rédige une "notice pour voyage" rappelant les consignes élémentaires sur les précautions à prendre.* » Les marins sont parfaitement informés, avant de mettre pied à terre, des risques à quai (paludisme, maladies sexuellement transmissibles, etc.).

« Nous sommes membres de l'équipage, nous faisons partie intégrante de cette grande famille. »

Une autre mission est dévolue au médecin embarqué, celle du conseil au commandement. « *Le commandant de bord est particulièrement sensible à tout ce qui est d'ordre médical. La santé et le moral des hommes et femmes du bord sont primordiaux pour une mission réussie !* », explique le médecin Loarer. « *Mais, ajoutez-il, nous sommes toujours sous le sceau du secret médical, bien sûr.* » Un impératif vital pour les relations entre le service de santé et l'équipage : « *Il doit pouvoir nous faire confiance. Si ce n'était pas le cas, ce serait pour moi l'échec complet de ma première fonction à bord !* » Des réunions sont régulièrement organisées entre l'équipe médicale et les responsables du bord afin de faire le point et d'alerter, si nécessaire, sur la fatigue, les besoins des hommes, etc. Une mission annexe, habituellement réservée au médecin, est d'assurer la fonction de prési-

BRUNO BIASUTTO/DICOD



dent du « comité distractions » du bord, véritable organisateur d'activités pour maintenir le moral des troupes. « *Notre connaissance globale du bateau, notre accès direct au commandant et le fait que cette mission joue un rôle important sur le moral de chacun nous donne une place privilégiée pour tenir cette fonction* », développe Gwion Loarer. Il peut s'agir d'organiser des challenges sportifs, des excursions pendant les escales, des journées détente... ou

En mer



PAROLES DE SORCIER

Au-delà de son rôle premier – le soin quotidien et la gestion des cas d'urgence – le médecin peut se prononcer sur l'aptitude d'un marin à exercer son métier.

"Sorcier" du bord, en d'autres termes infirmier, Benoît Plenar s'est engagé en 1996.

Il a navigué sur des frégates, sur le "Charles-De-Gaulle", un patrouilleur, un chasseur de mines.

« En tant que sous-officier, on est très vite intégré à bord. En général, les marins se tournent d'abord vers l'infirmier, qui leur paraît plus proche et plus accessible. Nous sommes un peu les confidents, ceux à qui s'adresser en cas de problème.

Les mois en mer sont parfois longs !

Les marins nous comparent à des curés, et ce n'est pas complètement faux : nous respectons le secret médical ! »

même d'assurer "TV Forbin", une demi-heure d'émission diffusée à bord qui propose, outre les jeux, concours et informations diverses, la diffusion de messages importants en fonction de la position géographique du navire : prévention par rapport au paludisme, aux maladies infectieuses, etc.

En six années, le médecin principal a effectué près de 1 000 jours de mer. « Nous sommes membres de l'équipage, nous faisons partie

intégrante de cette "grande famille". Ensemble, nous sommes allés en Afrique du Sud, au Brésil, à Fort-de-France, nous avons passé l'équateur, le cercle polaire, le cap de Bonne Espérance... C'est aussi pour cela que les marins nous font confiance. Ils savent que nous sommes là pour eux et que nous comprenons leur quotidien. »

Domitille Bertrand

Au-delà de la diversité, une m

Malgré la diversité des parcours et des métiers, ces professionnels de la santé parlent tous d'investissement personnel, de la richesse des expériences qu'il leur a été donné de vivre et évoquent avec passion les opérations extérieures. Florilège.

Chercheur



Le lieutenant David Crouzier est docteur-chercheur à l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA) dans le département des effets biologiques des rayonnements, à La Tronche (38).

« Ce qui m'intéressait plus particulièrement, lorsque j'ai commencé ma thèse, c'étaient les sujets propres aux problématiques militaires. Aujourd'hui, je suis chef de projet à l'IRBA. Je dirige une équipe qui s'est notamment penchée sur les risques de l'utilisation des brouilleurs opérationnels sur le terrain et sur les conséquences de l'exposition aux rayonnements électromagnétiques pour les porteurs d'implants métalliques passifs [broches et plaques issues d'opérations médicales]. Par exemple, pour pouvoir partir en Afghanistan aujourd'hui, les militaires doivent avoir une aptitude à supporter les rayons électromagnétiques. Nous sommes en train de démontrer que les risques sont en réalité quasiment nuls. Nous avons effectué des recherches, fait des essais, et nous nous sommes même rendus sur place. Être au service des forces, avant même d'être au service de la science ! »

Vétérinaire



En effectuant son service militaire, **le vétérinaire en chef Jean-Lou Marié** a découvert son futur métier au sein des armées.

Il est aujourd'hui responsable de l'antenne vétérinaire de Marseille.

« J'ai tout de suite été frappé par la variété des domaines traités par les "vétos" des armées : de la sécurité alimentaire aux soins des animaux, en passant par le conseil au commandement... Le tout, en ayant la possibilité de continuer notre formation à des niveaux très élevés ! J'ai passé en 1993 le concours du corps vétérinaire des armées. Devenu officier de carrière, j'ai effectué six opérations extérieures entre 1995 et 2009. Là, au plus près des réalités du terrain, les journées ne se ressemblent jamais, c'est très enrichissant ! Aujourd'hui agrégé en épidémiologie animale, je donne régulièrement des cours au Val-de-Grâce sur les zoonoses, maladies animales transmissibles à l'homme (comme la rage, la maladie de la vache folle...). »

Ravitailleur



Entré à l'ESSA en 1988, **le pharmacien principal François Caire-Maurisier** dirige le département Laboratoire de la Pharmacie centrale des armées (PCA), à Orléans.

« A 17 ans, je savais que je voulais être pharmacien. Lorsque j'ai entendu parler, par ma famille, des postes de pharmaciens militaires, je me suis lancé. Ce qui me passionne dans ce métier, c'est le rôle déterminant du ravitaillement sanitaire pour

Témoignages

Ême envie de servir les forces

le soutien des forces, notamment en Opex. En Afghanistan, j'ai pu aller voir sur place les besoins de nos forces en médicaments et matériels sanitaires... J'ai alors mesuré l'importance de notre service. Aujourd'hui, je suis spécialiste en pharmacie industrielle et biomédicale. La Pharmacie centrale des armées tient un rôle prépondérant dans la fabrication de médicaments et d'antidotes, notamment dans le domaine du traitement des risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques. »

Infirmière



L'infirmière anesthésiste Corinne Teitgen, basée aujourd'hui à l'hôpital d'instruction des armées Legouest (Metz), a effectué de nombreuses opérations extérieures.

« L'une des premières choses qui m'a plu, en tant qu'infirmière dans l'armée, c'est la rigueur et le cadre dans lequel nous travaillons. Je me suis engagée en mars 1995 après trois ans en tant qu'infirmière de bloc opératoire dans un hôpital civil. Lors de mes différentes affectations, j'ai eu la chance de partir en missions extérieures. Kaboul en 2005, le Kosovo en 2006 et 2008, puis Djibouti en 2009... En opérations extérieures, nous pouvons être confrontés à des situations très différentes, que nous devons être capables de gérer. Lors de mon premier séjour au Kosovo, nous avons eu un afflux massif de blessés et, dans ces moments-là, il faut savoir tout faire : analyses de sang, anesthésies, assistance des chirurgiens... Actuellement infirmière anesthésiste à l'hôpital d'instruction des armées Legouest, à Metz, je soigne principalement des

civils. Cela ne fait aucune différence pour nous, et nous avons l'espoir de repartir sur les théâtres d'opérations. »

Médecin



Le médecin en chef Sébastien Peyrefitte rentre d'Afghanistan, où il a passé six mois comme responsable de la régulation des prises en charge des blessés à l'état-major de la task force

Lafayette.

« Après mes études à l'école de santé des armées de Bordeaux, je me suis orienté vers la médecine d'urgence. Plusieurs années en régiment, de Chaumont à Tahiti, m'ont offert la possibilité de partir en Opex : Kosovo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, puis ces derniers mois l'Afghanistan. C'est une vie un peu spéciale où l'investissement est quotidien pour être prêt en permanence pour les gardes, les manœuvres et les interventions. Ce qui me motive le plus, c'est le côté opérationnel caractéristique du SSA. Nous devons être capables de nous mettre en danger pour les hommes. Il est impensable d'être le point faible de la colonne ! Nous sommes entraînés, nous savons nous servir d'une arme en cas de besoin, nous sommes formés dans de multiples domaines, comme la médecine tropicale, la médecine d'urgence, le traitement des blessés de guerre... Nous devons continuer à être très près des unités soutenues, car les combattants doivent nous connaître, pour nous faire confiance. C'est ce qui fait le succès du Service de santé des armées aujourd'hui sur le terrain. »

Propos recueillis par Domitille Bertrand

Tourisme

un



CHRISTOPHE FIARD/DICOD

Ci-dessus : Le Mémorial Charles-de-Gaulle, à Colombey-les-Deux-Eglises, est doté des derniers équipements muséographiques et scénographiques. A droite : La pointe du Hoc, lieu emblématique du débarquement du 6 juin 1944, est située à mi-distance entre Omaha Beach et Utah Beach.

de mémoire succès grandissant

Conscient des enjeux culturels mais aussi économiques de cette nouvelle forme de tourisme, la Défense a entrepris un gros effort de valorisation des sites témoins de notre histoire dont elle a la charge.

« **C**et été, nous avons emmené nos enfants au Mémorial de Caen. Mon mari et moi y étions allés adolescents, et ce souvenir nous a marqués. Nos enfants ont été très intéressés par les photos, les documents d'archives, les objets d'époque... Ils ont posé beaucoup de questions. C'est important de transmettre cette connaissance du passé aux nouvelles générations. » A l'instar de cette famille parisienne, 6,2 millions de visiteurs français et étrangers se sont rendus en 2010 sur des hauts lieux historiques et militaires de l'Hexagone. La France dispose d'un patrimoine mémoriel exceptionnel : musées et cimetières militaires, villages martyrs, ossuaires, citadelles, nécropoles, forteresses, champs de bataille... Parmi ces sites témoins de notre Histoire, 189 sont gérés par la Défense au ■■■

DOMINIQUE VIOLA/DICOD



CHRISTOPHE FIARD/DICOD



DR



BRUNO BIASUTTO/DICOD



Cimetière de Minaucourt (Marne). 9 000 soldats y ont été enterrés, 12 000 reposent dans un ossuaire • Les 15 000 tombes du cimetière de Douaumont (Verdun) et son ossuaire. • Le château de Vincennes, l'une des forteresses royales les plus importantes de France, a été construit au ^{xiv} siècle.

« Une armée n'est pas seulement servie par des hommes et des femmes mais par une culture historique. »

■ ■ ■ sein de la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA). Cette année, le ministère s'est mobilisé pour valoriser ce patrimoine.

Dans son discours d'ouverture des premières assises du Tourisme de mémoire, Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens Combattants, a déclaré : « *Le ministère de la Défense est par définition le partenaire de l'effort de mémoire car une armée n'est pas uniquement servie par des hommes et des femmes ni par des équipements, mais par une culture historique [...]. Nous avons le devoir absolu d'être gardien de cette culture qui donne de la solidité à l'engagement des femmes et des hommes qui servent les armes de la France.* » Lors de ces assises, des échanges et tables rondes ont réuni parlementaires, élus locaux, universitaires et professionnels du tourisme ou du patrimoine. De nombreux sujets, comme la singularité des lieux de mémoire, l'offre touristique ou les initiatives coordonnées entre l'Etat et les collectivités territoriales, ont été évoqués.

L'ouverture au tourisme de sites où se sont déroulés des conflits contemporains est relativement récente : 80 % ont été ouverts après 1980, dont un quart dans les années 2000. Une tendance amenée

à se développer, d'ici à 2014, avec les commémorations du centenaire de la guerre de 1914-1918 et du 70^e anniversaire du débarquement en Normandie le 6 juin 1944.

Le ministère de la Défense a engagé un important effort de rénovation, d'accessibilité et de valorisation de son patrimoine. Il a programmé 40 millions d'euros de travaux sur la période 2010-2018 pour les nécropoles de la Grande Guerre et la mise en valeur des hauts lieux de la mémoire nationale. Autre enjeu de taille : faciliter la visibilité et l'identification des sites. Une convention a été signée avec le ministère du Tourisme en vue de promouvoir les sites et de favoriser leur mise en réseau.

Au-delà du seul aspect commémoratif, le tourisme de mémoire a un impact économique, comme le révèlent les conclusions d'une enquête dévoilée le 26 mai. Commanditée par le ministère de la Défense, en partenariat avec le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (en charge du tourisme) auprès de l'agence de développement touristique Atout France, elle visait à mieux cerner son poids économique et à évaluer son impact sur l'aménagement du terri-

toire. Ainsi 185 sites marchands (payants ou disposant de services annexes tels que boutiques, services de restauration...) ont-ils été étudiés. Le secteur a généré 45 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2010 et créé 1 050 emplois à temps plein. Trois mille personnes y sont mobilisées, dont 1 000 bénévoles. Autre donnée mise en lumière dans cette étude : les visiteurs se concentrent aux mêmes endroits. Les 17 principaux sites, situés à proximité des plages du Débarquement ou des champs de bataille de la Première Guerre mondiale, ont attiré à eux seuls 4 millions de visiteurs, dont 2,7 millions d'étrangers. 89 % des entrées étaient payantes, soit plus de 5,5 millions de billets vendus, et 60 % des visites étaient le fait d'une clientèle individuelle. Les scolaires ont représenté 24 % du total des entrées. Quant à la typologie des touristes, elle diffère en fonction des lieux. Si les théâtres des combats de la Grande Guerre attirent plutôt des familles, essentiellement françaises, les cimetières de Normandie sont davantage fréquentés par des étrangers, originaires principalement des Etats-Unis, d'Allemagne, du Canada ou de Pologne.

Avec une hausse de fréquentation de 3,5 % en à peine cinq ans, les ges-

tionnaires des sites ayant répondu à l'enquête sont optimistes : un tiers annoncent un investissement annuel moyen de 20 000 euros. Suscitant l'intérêt du public, comme celui des collectivités territoriales dans lesquelles elle s'enracine, la filière émergente du tourisme de mémoire est désormais pleinement reconnue. Rendez-vous en 2013, à Lille, pour la deuxième édition de ces assises !

Emmanuelle Hardy

Pour en savoir plus

www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr
www.cheminsdememoire.gouv.fr

ARMÉES[♦]**D'AUJOURD'HUI**



Foyer du soldat, pendant la drôle de guerre, septembre 1939 - 10 mai 1940

Des militaires français d'une unité de la 2^e armée sur le front des Ardennes se retrouvent au foyer du soldat, pendant la drôle de guerre. Cette période, de fin septembre 1939 à mai 1940, où la France est en guerre contre l'Allemagne nazie, est caractérisée par peu de combats sur son territoire et une attente interminable pour les troupes campées sur la ligne Maginot, face aux armées allemandes retranchées derrière la ligne Siegfried.

Penser global

pour comprendre le monde

Lointain rejeton de l'école des Annales, un courant historiographique tend à s'imposer, qui étudie le monde dans son ensemble et met à contribution géographie, économie, anthropologie, etc.

La science historique connaît depuis quelques années une véritable révolution qui participe d'un processus entamé en 1929, lorsque Marc Bloch et Lucien Febvre lancèrent la revue des *Annales d'histoire économique et sociale*. Celle-ci entendait étudier l'histoire en privilégiant l'étude du temps long et des structures, au détriment de l'« événement ». Depuis, les courants historiographiques se succèdent, et tout particulièrement depuis une quarantaine d'années : « Nouvelle Histoire », histoire des mentalités et des représentations, histoire du genre, etc. Tous ont puissamment contribué à renouveler et à ouvrir la discipline, même s'ils se sont souvent accompagnés d'effets de mode parfois irritants. Mais, cette fois, le mouvement semble encore plus profond.

1492, année cruciale pour la planète

En provenance des universités anglo-saxonnes – alors que presque tous les courants précédents étaient nés en France – la *World History*, ou histoire globale, est en train de bouleverser des paysages historiographiques auxquels nous étions habitués. Il s'agit maintenant d'envisager une histoire du monde pris dans son ensemble, se risquant aux

comparaisons entre les sociétés et les périodes, ou étudiant les connexions entre les civilisations (on en découvre régulièrement, parfois inattendues, entre des aires très éloignées et à des époques reculées : qui aurait pu penser qu'une gigantesque éruption volcanique survenue au xv^e siècle en Polynésie ait pu avoir alors des effets dramatiques

sur la production agricole du grand-duché de Moscovie ?). Dans ce but, les historiens « globalistes » n'hésitent pas à mobiliser la géographie, l'économie, l'anthropologie, les sciences politiques, la sociologie, etc. La « Route de la Soie » a-t-elle bien représenté une première ébauche de mondialisation ? Pourquoi l'année 1492 fut-elle cruciale pour l'ensemble de la planète ? Quel bilan global peut-on maintenant tirer des empires coloniaux européens construits

du xv^e au xx^e siècle ? Les notions d'Antiquité et de Moyen Âge ont-elles un sens en dehors de l'aire européenne ? Pourquoi y a-t-il eu un « miracle européen » ? Et pourquoi la Chine perdit-elle sa place de première puissance économique mondiale au xviii^e siècle, alors qu'elle avait su la conserver depuis la nuit des temps ? Est-elle sur le point de reconquérir cette première place ? Peut-on comparer les Grecs, les Iroquois et les Cosaques ?

Un nouvel et immense champ de recherches

Bien sûr, l'histoire militaire n'est pas en reste : quelle influence les cavaliers-archers des steppes ont-ils eu sur l'ensemble de l'Eurasie ? Comment la révolution militaire de la Renaissance européenne a-t-elle été intégrée par les peuples des autres continents ? En d'autres termes, le « métissage » a-t-il aussi été tactique et technique ? Voici quelques exemples de questions auxquelles entend répondre une histoire globale qui ne s'oppose pas aux histoires nationales mais les complète, les relie en les surplombant, selon une démarche intellectuelle aujourd'hui indispensable.

En fin de compte, que l'on soit partisan ou adversaire de cette mondialisation dont la presse d'aujourd'hui nous expose les péripéties, il paraît toujours plus impossible d'ignorer ce nouvel et immense champ de recherche, ne serait-ce que pour comprendre et mettre en perspective ce qui se déroule sous nos yeux. ■



DOMINIQUE VIOLA / DICOD

LAURENT HENNINGER
chargé d'études à l'Institut de recherches
stratégiques de l'Ecole militaire (Irsem).

Pour en savoir plus :

Histoire globale – Un autre regard sur le monde, coordonné par Laurent Testot.
Editions Sciences humaines, 2008.

L'ENGAGEMENT MILITAIRE FRANÇAIS EN AFGHANISTAN, 2001-2011

« Cet ouvrage a pour ambition de dresser un bilan complet de l'engagement français en Afghanistan depuis 2001. L'analyse présentée ici porte sur la traduction des ambitions politiques en objectifs militaires. »

Juriste de formation et jeune chercheuse à l'Institut de recherches stratégiques de l'Ecole militaire, Oriane Barat-Ginies pose ainsi, dès son avant-propos, l'axe directeur qui structure l'ensemble de sa réflexion. Comment l'engagement des forces armées françaises a-t-il évolué face aux exigences d'une stratégie interalliée ? Quelles ont été les bases juridiques de l'engagement

de ces forces ? Pourquoi de nouvelles difficultés tactiques et opérationnelles sont-elles apparues en 2007 ? Quelles sont les perspectives de sortie de crise ? Autant de questions auxquelles l'auteur répond clairement à partir d'une relecture des expertises stratégiques et des retours d'expériences d'officiers supérieurs revenant d'Afghanistan. Cette étude est préfacée par le général de division Vincent Lafontaine, directeur du Centre inter-armées de concepts, de doctrines et d'expérimentations.

Oriane Barat-Ginies, éd. L'Harmattan, 164 p., 17€



JAGUAR SUR AL JABER



Le 17 janvier 1991, le capitaine Mahagne, pilote chef de patrouille sur Jaguar à l'Escadron 2/11 Vosges est touché à la tête par une balle de kalachnikov irakienne, alors qu'il participe au D-Day de la libération du Koweït. Déjà publié en 1993 par le Service historique de l'armée de l'air, le texte de cette nouvelle édition diffère peu de l'original. L'ancien pilote y évoque, vingt ans après, le contexte dans lequel fut préparée une offensive qui sera pour toute une génération d'officiers et de sous-officiers la première mission de guerre. Un livre passionnant...

Alain Mahagne, éd. A4PM, 128 p., 11,50 €

LE FRACAS DES HOMMES

1909, Louis Tréhen est nommé externe des hôpitaux à Paris. Il découvre avec enthousiasme les éclats de la Ville lumière et l'ombre de Belleville. 1919, Louis est immobilisé à l'hôpital maritime de Berck. Médecin au front, il a connu la souffrance des hommes. Blessé à son tour, il attend résigné que son état s'améliore. Afin d'oublier la douleur, il entreprend d'écrire pour ses compagnons d'infortune le récit de ses belles années. Là où la vie aurait mieux fait de s'arrêter. Dans ce roman initiatique à quatre mains, les auteurs entremêlent l'histoire de ces deux Louis : le premier, jeune et heureux, le second, broyé par la guerre.

Bernard Marc et Maryse Rivière, éd. Calmann-Lévy, 376 p., 19,50 €



LES GRANDS EXPLORATEURS



De la recherche des sources du Nil à l'odyssée d'Apollo 13, les épopées de plus d'une soixantaine d'explorateurs sont retracées dans ce beau livre du journaliste et écrivain Andrea de Porti. Servi par de superbes photographies en noir et blanc, l'ouvrage *Les Grands explorateurs*, paru en Italie en 2005, est aujourd'hui disponible, en français.

Andrea de Porti, éd. Arthaud, 227 p., 25€

LES HUSSARDS, du 17^e siècle au 3^e millénaire

Cet album retrace l'histoire des Hussards en France, depuis l'enrégimentement dans les armées royales des premiers « houzards », ces inquiétants cavaliers d'origine hongroise, célèbres en Europe pour leur vaillance contre les Turcs. Opérant par petits groupes, ils deviendront sous la Révolution et le Premier Empire les héros de Valmy, d'Austerlitz ou de Iéna. Héritiers de traditions séculaires, les trois régiments de Hussards de l'armée de terre sont aujourd'hui déployés sur la plupart des théâtres d'opérations extérieures (Tchad et Afghanistan...).

Pierre Dufour, éd. E-T-A-I, 191 p., 44€

